



Date de dépôt : 4 novembre 2024

Rapport

de la commission des finances chargée d'étudier le projet de loi du Conseil d'Etat accordant une aide financière annuelle de 1 394 375 francs à la Fondation de droit public du musée d'art moderne et contemporain – Fondamco, pour les années 2024 à 2027

Rapport de Marjorie de Chastonay (page 4)

Projet de loi (13464-A)

accordant une aide financière annuelle de 1 394 375 francs à la Fondation de droit public du musée d'art moderne et contemporain – Fondamco, pour les années 2024 à 2027

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

Art. 1 Convention de subventionnement

¹ La convention de subventionnement conclue entre l'Etat, la Ville de Genève, la Fondation de droit privé du musée d'art moderne et contemporain – Fondation Mamco et la Fondation de droit public du musée d'art moderne et contemporain – Fondamco est ratifiée.

² Elle est annexée à la présente loi.

Art. 2 Aide financière

¹ L'Etat verse à la Fondamco un montant annuel de 1 394 375 francs pour les années 2024 à 2027, sous la forme d'une aide financière monétaire d'exploitation au sens de l'article 2 de la loi sur les indemnités et les aides financières, du 15 décembre 2005.

² Dans la mesure où l'aide financière n'est accordée qu'à titre conditionnel au sens de l'article 25 de la loi sur les indemnités et les aides financières, du 15 décembre 2005, son montant fait l'objet d'une clause unilatérale de la convention de subventionnement. Cette clause peut être modifiée par décision du Conseil d'Etat dans les cas visés par l'article 8, alinéa 2.

Art. 3 Programme

Cette aide financière est inscrite au budget annuel de l'Etat voté par le Grand Conseil sous le programme D01 « Culture ».

Art. 4 Durée

Le versement de cette aide financière prend fin à l'échéance de l'exercice comptable 2027. L'article 8 est réservé.

Art. 5 But

Cette aide financière doit permettre à la Fondamco de conserver la collection du musée et de réaliser le projet artistique et culturel défini dans le cadre de la convention de subventionnement et portant sur les années 2024 à 2027.

Art. 6 Prestations

L'énumération, la description et les conditions de modifications éventuelles des prestations figurent dans le contrat de droit public.

Art. 7 Contrôle interne

Le bénéficiaire de l'aide financière doit respecter les principes relatifs au contrôle interne prévus par la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat, du 4 octobre 2013.

Art. 8 Relation avec le vote du budget

¹ L'aide financière n'est accordée qu'à la condition et dans la mesure de l'autorisation de dépense octroyée par le Grand Conseil au Conseil d'Etat dans le cadre du vote du budget annuel.

² Si l'autorisation de dépense n'est pas octroyée ou qu'elle ne l'est que partiellement, le Conseil d'Etat doit adapter en conséquence le montant de l'aide financière accordée, conformément à l'article 2, alinéa 2.

Art. 9 Contrôle périodique

Un contrôle périodique de l'accomplissement des tâches par le bénéficiaire de l'aide financière est effectué, conformément à l'article 22 de la loi sur les indemnités et les aides financières, du 15 décembre 2005, par le département de la cohésion sociale.

Art. 10 Lois applicables

La présente loi est soumise aux dispositions de la loi sur les indemnités et les aides financières, du 15 décembre 2005, aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat, du 4 octobre 2013, ainsi qu'aux dispositions de la loi sur la surveillance de l'Etat, du 13 mars 2014.

Rapport de Marjorie de Chastonay

La commission des finances a traité cet objet à deux reprises (les 28 août et 25 septembre 2024) sous les présidences respectives de M. François Baertschi et de M. Jacques Béné.

Les procès-verbaux ont été pris par M. Lucas Duquesnoy et par M^{me} Emilie Gattlen. Les représentants du département de la cohésion sociale ont apporté une aide active à la commission durant toute la durée du traitement de ce projet de loi.

La commission a été assistée dans ses travaux notamment par le secrétaire de la commission, M. Raphaël Audria.

Que toutes ces personnes soient remerciées du soutien apporté à la commission.

La commission a procédé à deux auditions :

1. Audition du département de la cohésion sociale.
2. Audition du président de la Fondamco et du directeur du MAMCO.

Auditions

1. Audition de M. Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat/DCS, M. Marc Brunnazi, directeur des services support/DCS, et M^{me} Marie-Anne Falciola, cheffe de service/OCCS

M. Apothéloz indique que ce soutien à la Fondamco n'est pas non plus nouveau puisqu'il y a un lien entre le canton et le MAMCO depuis la **création de la Fondation publique du musée d'art moderne et contemporain – Fondamco**, qui bénéficie d'un **soutien tripartite entre le canton, la Ville et les privés**, qui financent pour leur part le musée à hauteur de 1 500 000 francs. Il y a des montants conséquents qui sont consacrés à ce musée, et l'association des amis du MAMCO permet aussi de récolter des moyens pour l'achat d'œuvres puisque **le budget tel qu'imaginé aujourd'hui permet peu de moyens pour acheter des œuvres**. Il faut également indiquer que le musée va traverser une période importante ces prochaines années. Comme la commission le sait, il se trouve dans une **enceinte commune avec le Centre d'art contemporain et le Centre de la photographie**. Or, il se trouve que cette enceinte va être entièrement **renouvelée**, avec des **travaux** conséquents pour gérer les questions **énergétiques**, mais aussi pour rendre plus efficiente la **place** à disposition. Il y aura également des travaux pour installer une petite **restauration** au sein de l'enceinte, ce qui est une vraie **source de revenus** pour

les musées. La disposition s'en trouvera un peu différente de celle d'aujourd'hui, avec plus de mètres carrés à disposition du MAMCO.

Le musée a surtout des **collections d'art contemporain**, plus que d'art moderne, et mets à disposition du patrimoine en ce sens. Le canton est également très satisfait de la collaboration entre le fonds cantonal d'art contemporain et le MAMCO, avec des **prêts d'œuvres** qui se font en toute intelligence. Le musée travaille également sur la sensibilisation du public à l'égard de l'art contemporain. Même si on ne le soupçonne pas forcément, le musée rencontre par ailleurs un fort **succès à l'international** et a une vraie place à jouer. Eu égard aux travaux, le DCS a pris la décision de porter une convention sur quatre ans en raison de la fermeture du musée pour ces travaux de mise aux normes. Cette période obligera le MAMCO à travailler sur des séquences hors murs et donc à mener des **expositions hors les murs**, par exemple au Musée Rath, dans des galeries ou encore dans d'autres situations particulières. La situation sera évidemment difficile pour le budget avec cette **perte de billetterie** et il va y avoir un **effort sur les RH** avec des postes d'auxiliaires qui vont tomber pendant les travaux. Le **bilan 2020-2023** est en tout cas très **positif** et le musée est parvenu à atteindre les objectifs fixés, toujours en partenariat avec le canton, la Ville et les privés.

Questions des député.e.s

Q (LC) : S'agit-il de la première convention puisqu'il ne voit pas la mention d'un précédent contrat de prestations dans le projet de loi ? **R (M. Apothéloz) :** Il y avait bien un contrat, mais il n'a pas connu d'augmentation sur la période 2024-2027.

Q (PLR) : L'acquisition d'œuvres est vitale pour une institution comme celle-ci. Quel est le taux d'exposition des œuvres au sein du MAMCO ? D'autre part, en page 8, il est mentionné qu'il va y avoir une remise à niveau de la grille salariale du personnel fixe. De quoi s'agit-il ? Enfin, dans le projet de loi, une situation fragile est décrite. Pour quelles raisons ? **R (M. Apothéloz) :** Il ne dispose pas du **taux d'exposition** pour chaque œuvre puisque cela dépend fortement de la **volonté des commissaires**. En revanche, **le musée fait sa part dans la valorisation du patrimoine en partenariat avec le FCAC ou le FMAC et participe à la promotion des artistes genevois**. Cela sera un peu plus sportif avec les travaux qui arrivent, mais il y a en tout cas la volonté avérée de travailler pour montrer ces œuvres au public. Il y a aussi des **opportunités de don avec des artistes** qui donnent leurs œuvres au musée afin qu'elles soient valorisées. De manière générale, le département fait confiance aux décisions du directeur, mais la commission peut évidemment auditionner la fondation pour en savoir plus.

Sur la **question de la grille salariale, la situation des artistes est particulièrement difficile en Suisse** et il y a donc eu une volonté de la part de l'association suisse des musées de **fixer des grilles salariales pour les différentes catégories de personnel dans les musées suisses**, mais aussi pour les artistes quand ils se trouvent exposés. Il y a donc des **rémunérations fixées par cette grille** et l'idée était de rattraper sur ces principes qui sont légitimes, y compris en baissant le nombre d'auxiliaires.

Sur la **fragilité financière**, le musée repose historiquement sur la **générosité des privés**, qui sont aussi et surtout des passionnés. Si ces gens mettent beaucoup d'argent, il arrive aussi qu'ils disparaissent et on ne connaît pas toujours l'attitude de leurs héritiers quant à ce soutien. On ne peut en tout cas pas attendre des privés les mêmes engagements que de l'Etat.

Q (le président) : Il croit se souvenir qu'à l'origine, le musée était intégralement financé par des privés. **R (M. Apothéloz)** : L'idée du MAMCO était partie d'un certain nombre de **mécènes genevois** qui voulaient que Genève dispose d'un musée d'art contemporain et moderne. Ces donateurs s'étaient montés en association et s'étaient installés dans le bâtiment actuel. Or, au vu du **succès** du musée, la **demande de soutien de la part des collectivités publiques** était arrivée assez vite. On n'est donc pas dans un modèle de musée entièrement privé, comme pour le Musée Barbier-Mueller. **La Fondamco a assez vite été créée** en reposant sur les trois partenaires historiques. Il va donc de soi que le canton **participe aussi à la gouvernance de cette fondation**.

Q (le président) : Il y a aussi dans les financements actuels des legs, par exemple au travers d'œuvres, mais aussi de financements. Il souhaiterait en savoir plus sur ces 1,5 million de francs donnés chaque année. **R (M. Apothéloz)** : Il s'agit de **personnes qui contribuent individuellement aux charges de fonctionnement du musée**, et principalement des **mécènes genevois**. En parallèle de ce fonctionnement de base, il y a aussi des **appels à dons** pour des **achats d'œuvre**. *L'association des amis du MAMCO* est aussi un relais précieux pour ces achats d'œuvres, puisque le budget ne laisse pas beaucoup de marge.

Q (le président) : S'agit-il d'une fondation de droit privé ou de droit public ? **R (M. Apothéloz)** : Il s'agit d'une **fondation de droit public** au sein de laquelle sont représentés les trois partenaires.

Q (le président) : Qui de l'Etat ou de la Ville a la responsabilité la plus déterminante ? **R (M. Apothéloz)** : Il s'agit d'une **fondation de type classique**, avec des statuts qui sont votés par le parlement et modifiés aussi par celui-ci. Au niveau de la gouvernance, il s'agit d'une structure classique avec

une représentation des trois partenaires. La Ville contribue de manière substantielle, notamment de façon non monétaire grâce au bâtiment qui lui appartient. Cela fait que la contribution de la Ville est un peu plus importante au regard de l'apport de chacun. Pour les **travaux du bâtiment**, le Conseil municipal de la **Ville a voté les montants nécessaires** pour l'ensemble du dispositif tandis qu'un passionné d'art a également participé à hauteur de plusieurs dizaines de millions de francs. Il y a donc une chance à Genève d'avoir des gens qui contribuent de manière substantielle à l'activité, mais aussi aux **investissements**.

Q (PLR) : Selon lui, les annexes sont incomplètes puisque le bilan renvoie par exemple à des notes dans les comptes qui ne sont, eux, pas disponibles. **R (M. Apothéloz) :** Il pourra fournir ultérieurement ces informations à la commission (voir annexes).

Q (le président) : Y a-t-il des demandes d'auditions sur ce projet de loi ? Il imagine que les députés voudront entendre la Fondamco. Aucune opposition n'est formulée et il prend acte de cette audition.

2. Audition de M. Philippe Bertherat, président, Fondamco, et de M. Lionel Bovier, directeur, MAMCO

M. Bovier rappelle que le MAMCO est **un musée d'art contemporain dédié à la deuxième moitié du XX^e siècle**. Seule institution de ce type en Suisse romande, elle est issue d'une initiative citoyenne. Dans les années 1970, une association a ainsi milité pour la création de ce musée. Elle a obtenu l'achat du bâtiment par la Ville de Genève et le musée a ouvert en 1994, d'abord soutenu principalement par une fondation privée, qui existe toujours et qui fait partie des contributeurs. **Cette fondation privée est devenue publique en 2004**, ce qui a permis de conjointre les efforts des privés avec ceux des pouvoirs publics (la Ville et le canton, ce qui était inédit à l'époque).

Le MAMCO reçoit **50 000 visiteurs à l'année** (pour une année normale, les chiffres des années 2020 et 2021 étant biaisés par l'effet COVID). C'est l'un des 12 musées d'art en Suisse qui reçoit cette quantité de public ou plus, le premier étant la Fondation Beyeler (500 000 visiteurs par an) et le deuxième le Kunstmuseum de Bâle. Cette fréquentation est due à l'activité très spécifique du musée, qui se concentre sur l'art de la deuxième moitié du XX^e siècle.

Une très importante **activité de médiation** permet d'accueillir toutes les classes, et le musée a d'ailleurs beaucoup **travaillé avec le DIP**. C'est l'une des activités essentielles mises en place dans la fonction publique du musée.

Ce que ces chiffres ne disent pas, c'est **le rôle de formation que joue le musée pour celles et ceux qui choisissent une profession liée aux industries**

créatives (art, mais aussi design, architecture, etc.). Une école comme la HEAD ne peut pas être une HES sans la présence d'un musée qui montre l'art d'aujourd'hui. S'ajoutent à cela une fonction d'éveil à l'art actuel pour tous les publics et des efforts conséquents sur l'accessibilité pour les publics qui n'auraient normalement pas accès à ce type d'offre (personnes malentendantes, par exemple). Le musée travaille pour cela avec des réseaux d'associations et des guides spécialisés.

M. Bovier précise qu'il ne s'étendra pas sur la collection. Il distribue le journal du MAMCO, qui est un journal gratuit publié par le musée et dont le dernier numéro est dédié à sa collection. Celle-ci s'est construite uniquement grâce à l'aide des privés, même si elle est versée au public. Chaque année, grâce à des mécènes, à des associations ou à des artistes, le musée reçoit ou achète des œuvres qui sont ensuite versées au domaine public. En conséquence, **la collection (qui vaut aujourd'hui quelques dizaines de millions de francs) n'a pas été payée par la collectivité.**

Le musée fonctionne avec un **budget annuel de 4,5 millions de francs**. A titre comparatif, Lausanne dispose de 8 millions et le Musée d'art et d'histoire (MAH) de 34 millions de francs. Sur les 4,5 millions de francs, il était prévu à l'origine (2004) que le canton, la Ville et les privés représentés par la fondation **apportent chacun un tiers. La fondation privée le fait chaque année avec une contribution de 1,5 million de francs. L'Etat a remonté sa participation de 1,3 à 1,4 million lors de la dernière législature et la Ville est toujours à 1,2 ou 1,3 million de francs. Cela signifie qu'une recherche de fonds est nécessaire pour atteindre l'équilibre.**

Le budget se divise en deux moitiés :

1. une moitié de RH, qui est relativement correcte pour un musée (50%, alors que la moyenne se situe plutôt autour de 60% à 70%), et
2. une autre pour les activités spécifiques (production des expositions, catalogues, et frais généraux pour le stockage de la collection ou les assurances, par exemple) ainsi que 300 000 francs environ liés à l'informatique, aux achats divers, etc.

Le MAMCO est donc un musée qui fonctionne avec peu d'argent, par rapport à ses homologues. En moyenne annuelle, le budget opérationnel finit en réalité toujours plus proche des 5 millions de francs. Cette différence est liée à des acquisitions, qui sont financées par des privés. Elles entrent en charges et en sortie et s'équilibrent. Sur ces 5 millions de francs, les pouvoirs publics contribuent pour 50%, ce qui signifie que chaque franc offert par le public est doublé par le privé.

M. Bertherat indique qu'il préside la Fondamco, qui est la fondation privée dont M. Bovier a parlé. Il préside également une autre fondation qui s'occupe du bâtiment, lequel est mis à disposition par la Ville. A noter que la subvention de la Ville est plus proche des 2 millions de francs si l'on tient compte de sa contribution en nature et en espèces.

Comme l'a dit M. Bovier, le musée a commencé comme une aventure complètement privée, pendant environ 10 ans. Ensuite, les mécènes qui ont fondé le musée se sont rendu compte qu'il serait difficile de poursuivre ainsi, et un accord a été trouvé avec la Ville et avec le canton. A noter que le fait de gérer un musée coûte de plus en plus cher et que les mécènes fondateurs, qui étaient de gros contributeurs, sont malheureusement tous décédés, sauf deux (sur une dizaine). Le défi aujourd'hui est de renouveler et d'élargir la base de mécénat. C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet de rénovation du bâtiment conduit avec la Ville.

M. Bovier relève que cette rénovation est importante, car elle va changer la manière de travailler. La Ville va contribuer plus largement, avec une subvention pour gérer le bâtiment. C'est un projet relativement grand, à 60 millions de francs, dont 22 viendront du privé. Le calendrier exact doit encore être discuté, mais il est prévu que la rénovation commence l'année prochaine, afin de permettre de disposer d'un musée aux normes, équipé de systèmes de contrôle de la température et d'un véritable espace d'accueil, notamment.

Questions des député.e.s

Q (PLR) : Quels sont le taux d'exposition des œuvres et la place du MAMCO par rapport aux musées comparables? Comment le musée se positionne-t-il et qu'est-ce qui pourrait être entrepris pour le rendre plus visible? **R (M. Bovier) :** Il faut voir les musées, de manière générale, comme des lieux de recherche, comme des bibliothèques : les livres qui ne sont pas présentés sur une table de lecture n'en sont pas moins utiles dans la bibliothèque. **Les très grands musées présentent 0,1% de leur collection. Le MAMCO, lui, en présente 20% à 30%.** Quasiment toutes les pièces de la collection (qui en compte 6000) ont été présentées en dix ans, à quelques exceptions près. L'exposition en cours a d'ailleurs fait l'objet de découvertes, car les visiteurs ont pu choisir des œuvres qu'ils souhaitaient revoir avant que le musée ferme, ce qui a permis d'en sortir deux qui n'avaient pas été exposées ces dix dernières années. Le très bon taux de présentation du MAMCO est aussi lié à la modestie de ses moyens.

Q (PLR) : Par ailleurs, la question d'une hausse des grilles salariales avait été évoquée avec le magistrat. Celle-ci pourrait concerner d'autres musées en Suisse. Ces derniers sont-ils aussi touchés par une hausse de leur budget en raison de l'adaptation des grilles salariales ? **R (M. Bovier) :** Quant aux ambitions du MAMCO, il faut relever qu'il est **le plus grand musée d'art contemporain en Suisse, mais aussi le plus pauvre**. Le gabarit budgétaire doit donc être augmenté pour être au niveau des autres musées. Le MAMCO est très probablement le musée le moins cher au mètre carré (3500 m² d'exposition). Le musée fait très peu de scénographie inutile, tout est récupéré, réemployé, les transports sont minimaux. Si **M. Bovier** soutient tout cela, **la grille salariale, quant à elle, lui pose problème**. **A Genève, le MAMCO est 25% en dessous du MAH. En d'autres termes, le personnel du MAMCO gagne 25% de moins, à qualité égale, et c'est valable pour toutes les fonctions, de la direction au nettoyage**. Ça fait beaucoup, en termes de management et d'attractivité. En conséquence, **M. Bovier** souhaiterait **réduire cet écart** pour le rapporter à celui qui existe par exemple avec Lausanne, c'est-à-dire une différence de 15%. **L'idée serait de diminuer ce delta en augmentant la masse salariale de 5% à 7% pendant la période de fermeture, pour que le musée puisse conserver les ressources humaines qu'il souhaite garder**.

Q (S) : Les partenaires listés dans le journal du musée ont-ils financé une exposition ou le financement général de l'institution ? **R (M. Bovier) :** Il y a **les deux**. Son travail est de **garantir une somme de 1,5 million qui passe par la fondation privée** (personnes physiques, entreprises, fondations). Ensuite, il y a aussi du **sponsoring**, qui correspond plutôt à des partenaires qui souhaitent s'accrocher à un projet d'exposition ou à un programme (l'activité nocturne une fois par mois, les dimanches gratuits, etc.).

Q (S) : Plusieurs catégories sont mentionnées. Elle souhaiterait savoir ce qui les distingue. **R (M. Bovier) :** Les **sponsors principaux contribuent à hauteur de 100 000 francs et plus** ; les sponsors, entre 50 000 et 100 000 francs ; les donateurs, entre 25 000 et 50 000 francs ; les partenaires, entre 10 000 et 25 000 francs. Les partenaires hôteliers offrent des prix garantis, les partenaires médias du partage d'informations et les partenaires prestataires des réductions sur les prestations demandées.

Q (S) : La distinction ne tient-elle qu'au montant, ou aussi à des droits différents ? **R (M. Bovier) :** Ce sont principalement des gabarits de **montants**. Le musée essaie de proposer des **contreparties**, par exemple des visites gratuites pour un groupe de personnes d'une entreprise, une visibilité sur un élément particulier, etc. **Le panel d'offres** est disponible sur le site internet du

musée et tout cela est **transparent**. Certains utilisent les contreparties, d'autres non.

Q (LC) : Peut-on obtenir des précisions sur la répartition entre le budget de fonctionnement et l'acquisition d'œuvres, et sur le rôle de la fondation ? **R**

(M. Bovier) : Le budget serait équilibré si chacun des trois contributeurs (la fondation, la Ville et le canton) payait 1,5 million de francs. Ce n'est toutefois pas exactement 4,5 millions qui sont garantis, et il faut donc **trouver d'autres fonds**, auxquels s'ajoute le chiffre d'affaires du musée, qui n'est toutefois jamais assuré et qui fluctue, en fonction de la météo par exemple. **L'équilibre a néanmoins pu être atteint tous les ans depuis dix ans.** Les 500 000 francs qui s'ajoutent à ces 4,5 millions sont liés à la mission du musée de créer une collection contemporaine. Il n'existe pas de budget pour cela, et tout est donc financé à 100% par des privés. Cette année par exemple, le musée a reçu pour une dizaine de millions de francs d'œuvres. Ces dernières sont déclarées dans le rapport annuel (dont deux exemplaires sont fournis à la commission), puis la valeur est écrasée à 1 franc, parce qu'on ne fait pas d'amortissement sur des œuvres. C'est ainsi que procèdent tous les musées en Suisse.

Q (LC) : Il observe que **M. Bovier** vient d'évoquer une dizaine de millions de francs, mais parlait plus tôt de 500 000 francs. **R (M. Bertherat) :** explique que la **collection s'est construite sur 30 ans en partant de zéro**. Quelques œuvres appartenaient à l'association, qui a précédé le MAMCO d'une dizaine d'années. Ensuite, la collection s'est construite de trois façons :

1. Tout d'abord, certains artistes ont donné des œuvres (en lien avec une exposition qu'ils ont pu présenter au musée).
2. Ensuite, des acquisitions ont été réalisées à l'initiative des deux directeurs qui ont dirigé le musée ; ces derniers ont approché des mécènes avec des suggestions et les ont convaincus de contribuer – ce sont les 500 000 francs mentionnés.
3. Enfin, des dons sont effectués par des mécènes, mais aussi par d'autres personnes qui offrent une œuvre, dans le cadre d'un legs, par exemple.

R (M. Bovier) : Des collectionneurs de la région donnent régulièrement au musée. C'est d'ailleurs parfois compliqué à gérer, car cela nécessite une grande équipe pour travailler à l'inventaire, retrouver les preuves de paiement, vérifier l'état des œuvres, etc., mais ces dons enrichissent les collections publiques.

Q (LC) : Combien de collaborateurs compte le MAMCO ? L'absentéisme est-il un problème ? **R (M. Bovier) :** Il n'a **pas d'absentéisme**. L'adhésion au projet du MAMCO est excellente parmi les collaborateurs, qui sont 24 personnes (20 ETP). Cette toute **petite équipe** est soutenue par une équipe

auxiliaire (surveillance, gardiennage, médiation, montage, etc.), qui est composée d'une vingtaine d'ETP, pour environ 80 emplois à temps partiel. Tout ce qui pouvait être externalisé l'a été (comptabilité, photographie, restauration, design, etc.) pour éviter d'avoir une charge en interne qui dépasse les 50%.

Q (Ve) : En lien avec la production d'expositions évoquée par M. Bovier, quelle est la répartition entre la production à l'interne du musée et l'accueil de productions externes ? **R (M. Bovier) :** Le MAMCO, qui est un **musée et pas un centre d'art**, fait **peu de production d'œuvres nouvelles, mais collabore beaucoup** avec des musées internationaux. Quand le musée produit une exposition, des œuvres sont repérées, des prêts sont obtenus pour celles-ci et un parcours narratif est construit autour d'elles pour parler aux visiteurs qui découvrent l'artiste, dans le cas d'une exposition monographique. **Le MAMCO ne paie pas la production d'œuvres à des artistes**, en général. Cela a pu arriver, mais exclusivement en été, une saison durant laquelle le MAMCO ne peut accueillir aucune exposition sérieuse puisqu'il n'obtient aucun prêt, le bâtiment n'étant pas climatisé et les températures intérieures étant celles de l'extérieur. Durant ces périodes, le musée travaille avec de jeunes artistes.

Q (Ve) : **M. Bovier** a indiqué que tout était de plus en plus cher. Peut-il détailler ces augmentations (coût de la vie, énergie, etc.) ? **R (M. Bovier) :** L'augmentation du coût de l'énergie n'a pas eu un impact fort sur le musée. **Ce qui est cher, ce sont les transports**, surtout depuis le COVID : le prix du fret a quasiment doublé. De plus, pour beaucoup d'expositions, il faut compter tout un **travail de restauration, d'encadrement**, dont le coût ne diminue pas. Les assurances ne sont pas non plus meilleur marché. Il faut préciser que la période sur laquelle se concentre le musée (des années 1950 à aujourd'hui) n'est pas la plus chère. Les musées qui s'intéressent à l'impressionnisme peuvent en avoir pour quelques millions, seulement pour les assurances. Ce ne sera sûrement jamais le cas au MAMCO, mais cela donne une idée. L'augmentation des frais est donc liée à la pratique spécifique du musée et aux métiers de l'art. En outre, le MAMCO est toujours quelque peu en **sous-effectif**. En conséquence, **des personnes sont engagées en externe pour des missions et du travail technique**, et les entreprises n'ont pas baissé leurs prix.

Q (MCG) : Le nombre d'entrées gratuites est estimé à environ 30 000, pour environ 5000 entrées payantes. Ne serait-il pas intéressant, au vu de ces chiffres, de n'avoir que des entrées gratuites ? **R (M. Bovier) :** L'une des **raisons du pourcentage important d'entrées gratuites est l'activité de médiation**, qui amène notamment les **classes**, auxquelles la gratuité est offerte, y compris pour les classes qui ne viennent pas de Genève. Ensuite, il y a **les**

Amis du MAMCO. Les plus de 1000 membres de cette association visitent régulièrement le musée et ne paient pas d'entrée. Cela étant dit, le ratio d'environ 20% d'entrées payantes en moyenne est assez traditionnel.

Pour ce qui est de **l'entière gratuité**, *l'Association des musées d'art suisses* a publié un rapport à ce sujet il y a une dizaine d'années, à la suite d'un test effectué sur plusieurs mois dans des musées bâlois et zurichois, qui a montré que l'entière gratuité faisait baisser la fréquentation. Le MAMCO pense qu'il est préférable d'avoir une offre payante, mais **d'abaisser le seuil d'accès pour toutes les personnes qui peinent à payer**. Cette politique est différente de celle du MAH, qui a mis en place un système où le visiteur choisit ce qu'il paie après avoir visité l'exposition. Cela a participé à l'augmentation de leur public, mais il n'est pas certain que cela fonctionnerait pour le MAMCO. En effet, les gens qui vont au MAH visitent un musée patrimonial classique, alors que, au MAMCO, ils viennent voir un projet ou une **exposition particulière**, pour laquelle ils sont prêts à payer. Le tarif plein est à 15 francs, le tarif réduit à 10 francs, ce qui reste moins cher que les 25 francs pratiqués par les homologues alémaniques du MAMCO.

Votes

1^{er} débat

Le président met aux voix l'entrée en matière du PL 13464 :

Oui : 15 (2 UDC, 4 PLR, 1 LC, 2 MCG, 1 LJS, 2 Ve, 3 S)

Non : –

Abstentions : –

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité.

2^e débat

Le président procède au vote du 2^e débat :

Art. 1 pas d'opposition, adopté

Art. 2 pas d'opposition, adopté

Art. 3 pas d'opposition, adopté

Art. 4 pas d'opposition, adopté

Art. 5 pas d'opposition, adopté

Art. 6 pas d'opposition, adopté

Art. 7 pas d'opposition, adopté

Art. 8 pas d'opposition, adopté

Art. 9 pas d'opposition, adopté

Art. 10 pas d'opposition, adopté

3^e débat

Le président met aux voix l'ensemble du PL 13464 :

Oui :	15 (2 UDC, 4 PLR, 1 LC, 2 MCG, 1 LJS, 2 Ve, 3 S)
Non :	–
Abstentions :	–

Le PL 13464 est accepté à l'unanimité.

Au vu de ces explications, la commission, à l'unanimité, vous invite à accepter ce projet de loi.

Annexes :

- 1. Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022 de la Fondation de droit public du musée d'art moderne et contemporain – Fondamco, Genève.*
- 2. Rapport d'activités 2023 du MAMCO.*

ANNEXE I



Boulevard des Philosophes 17
1205 Genève

Tel : + 41 22 / 347.88.15
Fax : + 41 22 / 347.88.17

E-mail : claudetruffer@ctr-audit.ch

**FONDATION DE DROIT PUBLIC DU MUSEE D'ART MODERNE
ET CONTEMPORAIN - FONDAMCO,
Genève**

**Rapport de l'organe de révision
sur les comptes annuels arrêtés
au 31 décembre 2022**

Genève, le 20 avril 2023



Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

au conseil de fondation de

Fondation de droit public du musée d'art moderne et contemporain - Fondamco, Genève

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation de droit public du musée d'art moderne et contemporain - Fondamco, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte d'exploitation, le tableau de flux de trésorerie, les tableaux de mouvement des capitaux propres, fonds affectés, de suivi du résultat pour l'exercice clos à cette date et l'annexe y compris un résumé des principales méthodes comptables pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière au 31 décembre 2022 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC, en particulier la RPC 21, à l'exception des points relevés dans l'annexe aux comptes annuels sous point « Principes comptables et principes d'évaluation », aux statuts, aux lois (CO, CC, LGAF, LSurv, LIAF), règlements et directives applicables à votre établissement.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la fondation, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations, notamment du rapport de performance, incombe au conseil de fondation. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport d'activité annuel, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la remarque figurant au point « Principes, méthodes comptables et d'évaluation » dans l'annexe aux comptes annuels, qui fait état de dérogations aux principes comptables des normes Swiss GAAP RPC, cela en accord avec les directives transversales étatiques ou dispositions statutaires.

- Les subventions non monétaires ne sont pas comptabilisées mais figurent en annexe des comptes annuels (point E1 et E4 de l'annexe).
- La Fondation n'ayant pas l'autorisation de revendre les œuvres d'art de sa collection, la valeur de marché est nulle et portée au bilan pour CHF 1.- symbolique. La valeur d'acquisition de la collection et d'estimation des œuvres reçues en don figurent au point B7 de l'annexe aux comptes annuels.

Ces points ne modifient pas notre opinion.

Responsabilités du Conseil de fondation relatives aux comptes annuels

Le conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC aux directives transversales de l'Etat de Genève, aux dispositions légales, aux règlements applicables à la fondation et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre l'exploitation de la fondation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la fondation à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil de fondation a l'intention de liquider la fondation ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet de EXPERTSuisse : <https://www.expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément au règlement régissant les conditions d'octroi des subventions municipales de la Ville de Genève et à la directive transversale de l'Etat de Genève pour la présentation et la révision des états financiers et qui fait référence à l'art. 728a, al. 1, ch 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 20 avril 2023

CTR – Audit & Conseil SA



Laure Cuere
Réviseur responsable
Expert réviseur agréée



Claude-Jean Truffer
Expert réviseur agréé

Annexe : Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableaux de mouvement des capitaux propres, des fonds affectés, de suivi du résultat et annexe)

**FONDATION DE DROIT PUBLIC DU MUSÉE D'ART MODERNE
ET CONTEMPORAIN DE GENÈVE - FONDAMCO**

COMPTES AU 31 DECEMBRE 2022

Swiss GAAP RPC et/ou Directives de l'Etat

Bilan au 31 décembre 2022
Compte d'exploitation de l'exercice 2022,
Tableau de financement de l'exercice 2022,
Tableau de variation du capital en 2022,
Tableau de suivi du résultat 2020-2023
Tableau d'utilisation des fonds affectés
Annexes.

Le 19 avril 2023

**FONDATION DE DROIT PUBLIC DU MUSÉE D'ART MODERNE
ET CONTEMPORAIN DE GENÈVE - FONDAMCO**

-1-

BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

(avec les chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

ACTIF	Période quadriennale 2020 à 2023	Notes	2022 CHF	2021 CHF
ACTIF CIRCULANT			776'459.65	811'873.23
<i>Actif disponible</i>			499'019.99	615'609.40
Caisses		B1	4'623.85	5'300.70
Banques		B2	494'396.14	610'308.70
<i>Actif réalisable</i>			91'301.44	85'804.49
Débiteurs divers		B3	66'786.34	85'804.49
Avance s/ acquisition		B4	24'515.10	0.00
<i>Comptes de régularisation actif</i>			186'138.22	110'459.34
Produits à recevoir & Charges constatées d'avance		B5	186'138.22	110'459.34
ACTIF IMMOBILISE			75'221.90	77'469.25
<i>Immobilisations corporelles</i>			48'503.00	50'753.00
Matériel & mobilier		B6	23'001.00	15'001.00
Aménagement Dépôt Wilsdorf		B6	20'000.00	28'000.00
Véhicule		B6	1.00	1.00
Matériel informatique		B6	5'500.00	7'750.00
Collection		B7	1.00	1.00
<i>Immobilisations financières</i>			26'718.90	26'716.25
Dépôt de garantie Loyers			26'718.90	26'716.25
TOTAL DE L'ACTIF			851'681.55	889'342.48
PASSIF				
CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME			639'319.52	698'576.62
<i>Fournisseurs et créanciers</i>			101'309.57	82'242.24
Fournisseurs et créanciers			101'309.57	82'242.24
<i>Comptes de régularisation passif</i>			538'009.95	616'334.38
Provisions pour charges à payer		B8	538'009.95	616'334.38
CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME			129'391.08	125'622.22
Part du résultat à restituer en fin de période quadriennale			129'391.08	125'622.22
CAPITAL DES FONDS (Fonds affectés)			45'000.00	28'000.00
Fonds affectés			20'000.00	28'000.00
Fonds affectés pour acquisition			25'000.00	0.00
CAPITAL DE LA FONDATION			37'970.95	37'143.64
<i>Résultat à reporter</i>			37'970.95	37'143.64
Résultat reporté au début la période quadriennale			9'568.03	9'568.03
Résultat reporté pour la période quadriennale			27'575.61	(42'341.89)
Résultat de l'exercice			827.31	69'917.50
TOTAL DU PASSIF			851'681.55	889'342.48

FONDATION DE DROIT PUBLIC DU MUSÉE D'ART MODERNE
ET CONTEMPORAIN DE GENÈVE - FONDAMCO

-2-

COMPTE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2022

(avec les chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

Période quadriennale 2020 à 2023	Notes	Réalisé	Budget	Réalisé
		2022	2022	2021
		CHF	CHF	CHF
Produits d'exploitation		5'131'937.66	4'418'875.00	4'782'170.52
Subvention de l'Etat de Genève	E1	1'394'375.00	1'394'375.00	1'394'375.00
Subvention de la Ville de Genève		1'198'500.00	1'198'500.00	1'200'000.00
Versement de la Fondation Mamco	E2	1'500'000.00	1'500'000.00	1'500'000.00
Versement suppl. de la Fondation Mamco (expositions)	E3	0.00	0.00	95'000.00
Versement suppl. de la Fondation Mamco (acquisitions)	E4	0.00	0.00	0.00
Versement suppl. de la Fondation Mamco (publications)	E5	25'000.00	0.00	15'000.00
Versement suppl. de la Fondation Mamco (compl. activité)	E2	0.00	0.00	0.00
Dons encaissés divers		50'000.00	0.00	0.00
<i>Dons encaissés de tiers pour :</i>				
- Pour les expositions	E3	0.00	0.00	0.00
- Pour acquisitions	E4	472'015.90	80'000.00	70'000.00
- Publications	E5	0.00	0.00	0.00
- Dons affectés pour acquisition	E6	25'000.00	0.00	0.00
Banque Mirabaud	E7	50'000.00	50'000.00	58'000.00
Recettes propres du Musée	E8	168'883.40	80'000.00	88'242.71
Recette refacturation FAMC (charges bâtiment)	E9	76'461.25	20'000.00	83'863.03
Etat de Genève, Emplois De Solidarité		97'860.00	96'000.00	174'050.80
Produits divers	E10	73'842.11	0.00	61'784.98
Soutien au domaine culturel - Covid-19	E11	0.00	0.00	41'854.00
Charges d'exploitation		5'096'046.65	4'420'866.00	4'597'203.35
SALAIRES, VACATIONS ET MANDATS		2'579'154.90	2'559'616.00	2'608'054.74
Salaires et charges sociales	E12	2'579'154.90	2'559'616.00	2'608'054.74
FOCTIONNEMENT GENERAL		704'209.18	707'250.00	692'211.04
Locaux, locations, électricité, chauffage et entretien		354'662.28	343'500.00	347'444.81
Aménagements structuraux		964.15	0.00	4'622.22
Mandataires permanents (comptabilité, révision)		108'346.20	111'000.00	108'346.20
Mandataires permanents & ponctuels (photographe, restaurateur)		84'843.98	92'500.00	79'430.98
Rémunération des artistes		16'764.95	20'000.00	7'034.95
Télécommunications et frais postaux		15'578.53	25'000.00	17'531.60
Frais de véhicule		8'606.40	10'000.00	9'372.20
Déplacements, représentation et convivialité		27'470.80	15'000.00	12'206.45
Bureaux		55'077.47	50'000.00	74'302.08
Ateliers		8'805.50	15'000.00	13'958.75
Impôts et taxes (TVA)		4'982.45	10'000.00	2'710.80
Amortissements	E13	18'106.47	15'250.00	15'250.00
ACTIVITES SPECIFIQUES		1'812'682.57	1'154'000.00	1'296'937.57
Acquisitions	E14	487'243.00	80'000.00	185'163.40
Expositions		873'896.06	745'000.00	788'548.30
Publications, livres et catalogues		173'272.12	90'000.00	122'857.94
Documentation		5'383.25	4'000.00	6'217.85
Communication, invitations, affiches, vernissages		253'036.00	215'000.00	178'435.88
Evénements		19'852.14	20'000.00	15'714.20
Résultat intermédiaire 1		35'891.01	(1'991.00)	184'967.17
Résultat financier		(4'991.29)	(4'000.00)	(4'205.95)
Produits financiers et gains de change		633.75	0.00	82.70
Charges financières et pertes de change		(5'625.04)	(4'000.00)	(4'288.65)
Résultat hors exploitation		(9'303.55)	0.00	6'778.50
Produits exercices antérieurs	E15	13'196.45	0.00	6'778.50
Etude rénovation du bâtiment	E16	(22'500.00)	0.00	0.00
Résultat intermédiaire 2		21'596.17	(5'991.00)	187'539.72
Variation des fonds affectés		(17'000.00)	8'000.00	8'000.00
Attribution aux fonds affectés pour acquisition	E17	(25'000.00)	0.00	0.00
Utilisation des fonds affectés	E17	8'000.00	8'000.00	8'000.00
Résultat annuel 1		4'596.17	2'009.00	195'539.72
Attributions		0.00	0.00	0.00
Résultat annuel avant restitution		4'596.17	2'009.00	195'539.72
Part du résultat à restituer (82%)	E18	(3'768.86)		(125'622.22)
Résultat annuel 2		827.31	2'009.00	69'917.50

**FONDATION DE DROIT PUBLIC DU MUSÉE D'ART MODERNE
ET CONTEMPORAIN DE GENÈVE - FONDAMCO**

-3-

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE 2022

(avec les chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

		2022	2021
Présentation selon la méthode indirecte	Notes	CHF	CHF
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation		(64'759.60)	448'155.73
Bénéfice / (Perte) de l'exercice		827.31	69'917.50
Amortissement mobilier et matériel		7'856.47	5'000.00
Amortissement aménagement dépôt Wilsdorf		8'000.00	8'000.00
Amortissement matériel informatique		2'250.00	2'250.00
Propre financement des acquisition d'œuvres d'art		15'227.10	115'163.40
Bénéfice (-perte) de l'exercice (hors opérations d'acquisition d'œuvres d'art)		34'160.88	200'330.90
Diminution/(Augmentation) des créances		19'018.15	(20'494.39)
Diminution/(Augmentation) du c/c Fondation Mamco		0.00	239'000.00
Diminution/(Augmentation) du compte de régularisation actif		(75'678.88)	121'583.78
Augmentation/(Diminution) des créanciers et fournisseurs		19'067.33	(25'871.15)
Augmentation/(Diminution) du compte de régularisation passif		(78'324.43)	(58'390.76)
Intérêts s/ dépôt de garantie bancaire		(2.65)	(2.65)
Variation Fonds affectés	E17	(8'000.00)	(8'000.00)
Variation Fonds affectés pour acquisition	E17	25'000.00	0.00
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement		(527'614.57)	(185'163.40)
(Investissements)/désinvestissement Matériel & mobilier		(15'856.47)	0.00
(Investissements)/désinvestissement Matériel informatique		0.00	0.00
(Investissements)/désinvestissement collection œuvres d'art	B7 / E14	(487'243.00)	(185'163.40)
(Investissements)/désinvestissement avance s/acquisition œuvres d'art	B4	(24'515.10)	0.00
Flux de fonds provenant de l'activité de financement		475'784.76	195'622.22
Financement des investissements collection œuvres d'art	E4	472'015.90	70'000.00
Part du résultat à restituer		3'768.86	125'622.22
Variation des liquidités		(116'589.41)	458'614.55
soit :			
Liquidités au 1er janvier		615'609.40	156'994.85
Liquidités au 31 décembre		499'019.99	615'609.40
Variations des liquidités		(116'589.41)	458'614.55

**FONDATION DE DROIT PUBLIC DU MUSÉE D'ART MODERNE
ET CONTEMPORAIN DE GENÈVE - FONDAMCO**

-4-

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CAPITAUX PROPRES

Exercice en cours - 2022	Période quadriennale 2020 - 2023			
	Existant initial CHF	Dotation CHF	Utilisation CHF	Existant final CHF
Résultat reporté 01.01.2020 au début de la période quadriennale (2020-2023)	<u>9'568.03</u>			<u>9'568.03</u>
Résultat reporté pour la période quadriennale (2020-2023)	27'575.61			27'575.61
Bénéfice / (perte) de l'exercice 2022		4'596.17		4'596.17
Part du résultat pour la période quadriennale (2020-2023) à restituer (82%)		(3'768.86)		(3'768.86)
Total du capital	37'143.64	827.31	0.00	37'970.95

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CAPITAUX PROPRES

Exercice précédent - 2021	Période quadriennale 2020 - 2023			
	Existant initial CHF	Dotation CHF	Utilisation CHF	Existant final CHF
Résultat reporté 01.01.2020 au début de la période quadriennale (2020-2023)	<u>9'568.03</u>			<u>9'568.03</u>
Résultat reporté pour la période quadriennale (2020-2023)	(42'341.89)			(42'341.89)
Bénéfice / (perte) de l'exercice 2021 charge de la Fondation		195'539.72		195'539.72
Part du résultat pour la période quadriennale (2020-2023) à restituer (82%)		(125'622.22)		(125'622.22)
Total du capital	(32'773.86)	69'917.50	0.00	37'143.64

**FONDATION DE DROIT PUBLIC DU MUSÉE D'ART MODERNE
ET CONTEMPORAIN DE GENÈVE - FONDAMCO**

-5-

E17 - TABLEAU DU MOUVEMENT DES FONDS AFFECTES

Exercice en cours : 2022

	Sàn 01.01.22 Passif CHF	Montants reçus en 2022 CHF	Utilisation Produits PP CHF	Solde fin de période Passif CHF	Charges effectives de l'exercice PP CHF
Fonds affectés pour acquisition					
Attribution		25'000.00			-
Charges non activables					0.00
Utilisation 2022			0.00		0.00
	0.00	25'000.00	0.00	25'000.00	0.00

Aménagement dépôt Wilsdorf

Attribution	28'000.00				-
Charges non activables					0.00
Utilisation 2022			(8'000.00)		(8'000.00)
	28'000.00	0.00	(8'000.00)	20'000.00	(8'000.00)

Le solde au 31.12.2022 correspond à l'investissement net de son utilisation à concurrence des amortissements selon la méthode des produits différés.

Exercice précédent : 2021

	Sàn 01.01.21 Passif CHF	Montants reçus en 2021 CHF	Utilisation Produits PP CHF	Solde fin de période Passif CHF	Charges effectives de l'exercice PP CHF
Aménagement dépôt Wilsdorf					
Attribution	36'000.00				-
Charges non activables					0.00
Utilisation 2021			(8'000.00)		(8'000.00)
	36'000.00	0.00	(8'000.00)	28'000.00	(8'000.00)

E18 - TABLEAU DE SUIVI DU RESULTAT (CONTRAT DE PRESTATION 2020-2023)

	2020 CHF	2021 CHF	2022 CHF	2023 CHF	Cumul CHF
Résultat de l'exercice avant répartition	(42'341.89)	195'539.72	4'596.17		157'794.00
Part du bénéfice pour la période quadriennale 2020-2023 à restituer (82%)	0.00	(125'622.22) *	(3'768.86)		(129'391.08)
Part acquise à la Fondamco	(42'341.89)	69'917.50	827.31	0.00	28'402.92

* La perte 2020 a été déduite du bénéfice 2021 pour calculer la part du bénéfice à restituer à la fin de la période quadriennale.

**FONDATION DE DROIT PUBLIC DU MUSÉE D'ART MODERNE
ET CONTEMPORAIN DE GENÈVE - FONDAMCO**

-6-

ANNEXE AU BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

(avec les chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

<i>Explication des rubriques au bilan</i>	2022		2021
	CHF	CHF	CHF
B1 Caisses			
Caisse administration CHF		3'182.30	4'546.60
Caisse administration EUR		741.55	54.10
Caisse accueil CHF		700.00	700.00
		<u>4'623.85</u>	<u>5'300.70</u>
B2 Banques			
BCGe - CHF		491'585.79	609'448.80
BCGe - EUR		2'792.75	729.55
BCGe - USD		17.60	130.35
		<u>494'396.14</u>	<u>610'308.70</u>
B3 Débiteurs divers			
Débiteurs		13'936.44	35'174.99
La Poste machine à affranchir		659.90	997.15
FER-CIAM 106.1 AVS		52'190.00	49'632.35
		<u>66'786.34</u>	<u>85'804.49</u>
B4 Avance sur acquisition			
Avance sur acquisition		24'515.10	0.00
		<u>24'515.10</u>	<u>0.00</u>
B5 Produits à recevoir et charges constatées d'avance			
Produits à recevoir		131'720.32	102'342.63
Charges constatées d'avance		53'372.20	6'747.41
Helvetia LAA		715.70	738.00
Helvetia CLAA		133.10	313.00
Helvetia Maladie		196.90	318.30
		<u>186'138.22</u>	<u>110'459.34</u>
B6 Immobilisations corporelles			
Matériel & mobilier	41'574.08		
./. Amortissement	<u>(18'573.08)</u>	23'001.00	15'001.00
Aménagement dépôt Wilsdorf	40'911.15		
./. Amortissement	<u>(20'911.15)</u>	20'000.00	28'000.00
Véhicules (achat d'un camion en 2016)	40'001.00		
./. Amortissement 5 ans	<u>(40'000.00)</u>	1.00	1.00
Matériel informatique	11'020.00		
./. Amortissement	<u>(5'520.00)</u>	5'500.00	7'750.00
		<u>48'502.00</u>	<u>50'752.00</u>

Les acquisitions présentant des avantages pour la Fondation sur plusieurs exercices sont portées au bilan et amorties sur une durée économique si elles dépassent le seuil d'activation de CHF 3'000.- retenu par la Conseil de Fondation. (Matériel & mobilier, Aménagement dépôt Wilsdorf, Véhicule et Matériel informatique : Amortissement sur 5 ans).

**FONDATION DE DROIT PUBLIC DU MUSÉE D'ART MODERNE
ET CONTEMPORAIN DE GENÈVE - FONDAMCO**

-7-

ANNEXE AU BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

(avec les chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

<u>Explication des rubriques au bilan</u>	2022		2021
	CHF	CHF	CHF
B7 Collection			
Les œuvres d'art acquises sont enregistrées comme charge de l'exercice ces dernières ne pouvant être vendues et valorisées au bilan selon les statuts .			
Conformément au traitement comptable des subventions non monétaires, les œuvres d'art reçues à titre de dons ne sont pas enregistrées au compte d'exploitation et sont portées pour mémoire au bilan.		1.00	1.00
		<u>1.00</u>	<u>1.00</u>
Valeur totale des œuvres		Acquisitions	Donations
Collection reçue de Fondation Mamco à la création			7'624'595.00
Œuvres reçues à titre de dons de 2004 au 31 décembre 2013			6'509'490.00
Œuvres acquises de 2004 au 31 décembre 2013		4'771'452.25	
Œuvres reçues à titre de dons en 2014 (val. Assurance)			324'860.00
Œuvres acquises en 2014		512'098.85	
Œuvres reçues à titre de dons en 2015 (val. Assurance)			1'555'200.00
Œuvres acquises en 2015		122'210.65	
Œuvres reçues à titre de dons et legs en 2016 (val. Assurance)			2'671'600.00
Œuvres acquises en 2016		596'116.75	
Œuvres reçues à titre de dons en 2017 (val. Assurance)			1'041'950.00
Œuvres acquises en 2017		286'618.90	
Œuvres reçues à titre de dons et legs en 2018 (val. Assurance)			1'282'400.00
Œuvres acquises en 2018		303'396.75	
Œuvres reçues à titre de dons et legs en 2019 (val. Assurance)			2'177'800.00
Œuvres acquises en 2019		266'556.20	
Œuvres reçues à titre de dons et legs en 2020 (val. Assurance)			1'488'130.00
Œuvres acquises en 2020		371'007.55	
Œuvres reçues à titre de dons et legs en 2021 (val. Assurance)			1'494'483.50
Œuvre reçue en 2021 en compensation de liability (S. Levine)		300'000.00	
Œuvres acquises en 2021		185'163.40	
		<u>7'714'621.30</u>	<u>26'170'508.50</u>
Œuvres reçues à titre de dons et legs en 2022 (val. Assurance)			2'463'978.31
Œuvres acquises en 2022 (selon détail E14)		487'243.00	
		<u>8'201'864.30</u>	<u>28'634'486.81</u>
Valeur globale de la collection au 31.12.2022	36'836'351.11		
B8 Provisions pour charges à payer			
Provisions pour charges diverses		135'699.95	176'581.78
Provisions pour retour de la collection allemande		154'000.00	154'000.00
Provisions pour honoraires		16'000.00	63'172.60
Provisions pour vacances et charges sociales		32'310.00	22'580.00
Provision Projet "Playground"		200'000.00	200'000.00
		<u>538'009.95</u>	<u>616'334.38</u>

**FONDATION DE DROIT PUBLIC DU MUSÉE D'ART MODERNE
ET CONTEMPORAIN DE GENÈVE - FONDAMCO**

-8-

ANNEXE AU BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

(avec les chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

<u>Explication des rubriques du compte d'exploitation</u>		2022 CHF Budget	2022 CHF Effectif	2021 CHF Effectif
E1	Subvention Etat de Genève et Ville de Genève L'Etat et la Ville ont octroyé en 2022 à la Fondamco les prestations annuelles monétaires et non monétaires suivantes :		3'286'934.00	3'288'141.20
	monétaires :			
	- Etat de Genève selon convention	1'394'375.00	1'394'375.00	1'394'375.00
	- Ville de Genève selon convention	1'198'500.00	1'198'500.00	1'200'000.00
		<u>2'592'875.00</u>	<u>2'592'875.00</u>	<u>2'594'375.00</u>
	non monétaires : (Ville de Genève) *			
	- locaux	693'267.00	693'267.00	693'267.00
	- matériels	5'000.00	792.00	499.20
	* Les prestations non monétaires ne sont pas présentées au compte d'exploitation conformément aux directives de l'Etat	<u>698'267.00</u>	<u>694'059.00</u>	<u>693'766.20</u>
	Dons et financements privés		4'535'994.21	3'232'483.50
E2	Versement de la Fondation MAMCO La Fondation Mamco a octroyé en 2022 à la Fondamco les prestations annuelles suivantes :			
	- versement contractuel (fonctionnement)	1'500'000.00	1'500'000.00	1'500'000.00
	- versement supplémentaire (fonctionnement)		0.00	0.00
		<u>1'500'000.00</u>	<u>1'500'000.00</u>	<u>1'500'000.00</u>
E3	Dons encaissés pour expositions De Fondation MAMCO :			
				30'000.00
				65'000.00
			<u>0.00</u>	<u>95'000.00</u>
	De tiers :			
			<u>0.00</u>	<u>0.00</u>
			<u>0.00</u>	<u>0.00</u>
E4	Dons encaissés pour acquisition De Fondation MAMCO :			
			<u>0.00</u>	<u>0.00</u>
	De tiers :			
	- Les Amis du MAMCO (Art Genève 2022-In Course of acquisition)		90'000.00	
	- Fondation pour les Arts Visuels (Art Genève 2022 - In Course of acquisition)		20'000.00	
	- Michael Ringier - EUR 12'000.00		12'405.90	
	- Stiftung Usine - USD 300'000.00		293'610.00	
	- Les Amis du MAMCO		31'000.00	
	- Fondation Coromandel		25'000.00	
			<u>472'015.90</u>	<u>70'000.00</u>
	Œuvres reçues en don et legs (repris du B7) Les prestations non monétaires ne sont pas présentées au compte d'exploitation conformément aux directives de l'Etat		<u>2'463'978.31</u>	<u>1'494'483.50</u>
E5	Dons encaissés pour publications De Fondation MAMCO :			
	- Richard Nonas		25'000.00	
			<u>25'000.00</u>	<u>15'000.00</u>
	De tiers :		<u>0.00</u>	<u>0.00</u>
E6	Dons affectés pour acquisition - Haim Steinbach		25'000.00	
			<u>25'000.00</u>	<u>0.00</u>
E7	Don Banque Mirabaud Acquisitions Divers		30'000.00 20'000.00 50'000.00	
			<u>50'000.00</u>	<u>58'000.00</u>

**FONDATION DE DROIT PUBLIC DU MUSÉE D'ART MODERNE
ET CONTEMPORAIN DE GENÈVE - FONDAMCO**

-9-

ANNEXE AU BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

(avec les chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

	2022	2021
	CHF	CHF
	<u>Effectif</u>	<u>Effectif</u>
E8 Recettes propres du Musée		
Cette rubrique se décompose des produits suivants :		
- entrées musée	81'946.90	52'729.90
- entrées visites guidées	7'116.00	4'119.70
- entrées spéciales	5'087.60	2'848.10
- Pass Musées	1'033.15	80.00
- boutique	4'187.60	3'641.10
- livres Mamco	33'472.75	13'830.29
- livres en dépôt	1'460.55	693.70
- affiches	2'072.50	1'297.50
- autres	6'710.48	6'204.12
- éditions d'artistes	24'032.40	1'235.00
- braderie	1'763.47	1'563.30
	<u>168'883.40</u>	<u>88'242.71</u>
E9 Recette refacturation FAMC	<u>76'461.25</u>	<u>83'863.03</u>
Recette refacturation FAMC		
E10 Produits divers		
Cette rubrique se décompose des produits suivants :		
- refacturation (product.)	8'657.93	41'158.35
- refacturation (autres)	25'362.31	19'249.25
- refacturation (FAMC-AGORA)	38'529.66	0.00
- Produits divers I.S.	1'292.21	1'377.38
	<u>73'842.11</u>	<u>61'784.98</u>
E11 Soutien au domaine culturel - Covid-19	<u>0.00</u>	<u>41'854.00</u>
E12 Salaires et charges sociales		
Cette rubrique se décompose des charges suivantes:		
- salaires	2'171'233.35	2'164'351.95
- frais forfaitaires	9'300.00	9'000.00
- prestations d'assurances	(7'777.50)	(3'812.50)
- charges sociales	361'859.00	395'994.55
- autres charges de personnel	11'791.00	13'713.55
- Commissaires d'expositions (y.c. charges sociales)	5'949.05	6'007.19
- Commissaires d'expositions (Mandataire)	0.00	6'000.00
- Consultants (Mandataires)	26'800.00	16'800.00
	<u>2'579'154.90</u>	<u>2'608'054.74</u>
E13 Amortissements		
Amortissement Matériel et mobilier	7'856.47	5'000.00
Amortissement Aménagement dépôt Wilsdorf	8'000.00	8'000.00
Amortissement Matériel informatique	2'250.00	2'250.00
	<u>18'106.47</u>	<u>15'250.00</u>

**FONDATION DE DROIT PUBLIC DU MUSÉE D'ART MODERNE
ET CONTEMPORAIN DE GENÈVE - FONDAMCO**

-10-

ANNEXE AU BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

(avec les chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

E14 Acquisitions	2022	2021
Cette rubrique se compose des montants relatifs aux achats d'œuvres d'art effectués durant l'exercice et intégralement à charge sur l'exercice		
Détail des acquisitions en 2022		CHF
In course of acquisition (Art Genève 2022)		
09.03.22 Achat chez P420 - Irma Blank "Trascrizioni In Versform VI"	EUR 23'500.00	24'294.90
09.03.22 Achat chez Hermes Hermes - Nicole Gravier 3 œuvres	EUR 12'000.00	12'405.90
08.03.22 Achat chez MFC Michèle Didier - Guerilla Girls "Guerilla Girls Forever: Poster Suite"	EUR 2'400.00	2'447.85
08.03.22 Achat chez Edouard Montassut - Matthew Langan-Peck "the dunkinesque"	EUR 4'500.00	4'589.70
21.03.22 Achat chez Galerie Sébastien Bertrand - Walter Robinson "Nightmare"	USD 20'000.00	18'959.00
08.03.22 Achat chez Galerie Crèvecoeur - Naoki Suttler-Shudo "Cui"		5'000.00
09.03.22 Achat chez Galerie Nagel Draxler - Heimo Zobernig "Untitled (HZ1987-014)"	EUR 30'000.00	31'014.80
Autres		
10.05.22 Achat chez Kunsthalle Bern - Maria Eichhorn "Neuaufgabe der Anteilscheine"		500.00
28.06.22 Achat chez Galerie Isabella Bortolozzi - Calla Henkel & Max Pitegoff "1st page (New Theater)"	EUR 7'000.00	7'196.30
30.06.22 Achat chez Nicolas Wagnières - Seob Kim "Sérigraphie "Opening""		300.00
04.08.22 Achat chez Paula Cooper Gallery - Jackie Winsor "Rope Arch"	USD 300'000.00	293'610.00
12.08.22 Achat chez Galerie Joy de Rouvre - Bertrand Joubert "Rectangle blanc et noir"		20'000.00
18.08.22 Achat chez Xippas - Blair Thrumen "Moon River"		31'000.00
16.09.22 Achat chez Jan Mot - 3 œuvres	EUR 1'125.00	1'096.05
28.10.22 Achat chez Pignet - Daniel Spoerry "Die Morduntersuchung"		509.80
18.11.22 Achat chez Sarah Benslimane - Sarah Benslimane "Untitled"		3'000.00
05.12.22 Achat chez Edouard Montassut - Maggie Lee "Hearts Mission"	EUR 5'600.00	5'617.55
08.12.22 Achat chez Circuit - Affiches Robert Barry		150.00
23.12.22 Achat chez Blondeau & Cie SA - Jim Shaw "Blue Cross"	USD 4'788.00	4'516.65
23.12.22 Achat chez Blondeau & Cie SA - Adrian Piper "Ur-Mutter #6"	EUR 21'033.60	21'034.50
TOTAL ACHATS 2022		487'243.00
		185'163.40

FONDATION DE DROIT PUBLIC DU MUSEE D'ART MODERNE
ET CONTEMPORAIN DE GENEVE - FONDAMCO

-11-

ANNEXE AU BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

(avec les chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

	2022	2021
E15 Produits exercices antérieurs		
Helvetia LAA - Participation aux bénéfices 2017 - 2021	<u>13'196.45</u>	<u>6'778.50</u>
	<u>13'196.45</u>	<u>6'778.50</u>
E16 Etude rénovation du bâtiment		
Bativer - Etude rénovation du bâtiment	<u>22'500.00</u>	<u>0.00</u>
	<u>22'500.00</u>	<u>0.00</u>

**FONDATION DE DROIT PUBLIC DU MUSÉE D'ART MODERNE
ET CONTEMPORAIN DE GENÈVE - FONDAMCO**

-12-

ANNEXE AU BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

(avec les chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

Rapport de performance (Éléments obligatoires selon RPC 21)

2022
CHF

2021
CHF

A Organisation :

Adresse

Fondation de droit public du musée d'art moderne et contemporain - Fondamco
Rue des Vieux-Grenadiers 10
1205 Genève

Forme juridique

Fondation de droit publique (Loi cantonale 9418 du 17.12.2004)

Statuts - But

La Fondation a été constituée le 29 juillet 2005.

Elle a pour but la gestion du musée d'art moderne et contemporain de Genève.

Fiscalité

Fondation de droit public, la FONDAMCO n'est pas soumise aux impôts cantonaux à l'exception de l'impôt immobilier complémentaire.

La fondation bénéficie d'une exonération fiscale pour l'impôt fédéral direct pour une durée indéterminée.

Composition du conseil de fondation au 31 décembre 2022 et 2021

		2022	2021
Monsieur Bertherat Philippe, président	*	X	X
Madame Carine Bachmann, membre	*	X	X
Monsieur Patrick Fuchs, membre	*	X	X
Madame Michèle Freiburghaus Lens, membre		X	X
Monsieur Jean-Pierre Greff, membre		X	X
Monsieur Marc-André Renold, membre		X	X
Monsieur Simon Studer, membre		X	X
Monsieur Ronald Asmar, vice président	*	X	X
Monsieur Jérôme Massard, membre	*	X	X

Composition de la direction au 31 décembre 2022 et 2021

Monsieur Lionel Bovier, directeur	*	X	X
Madame Valérie Mallet, secrétaire générale	*	X	X

Autres personnes habilitées à signer :

Monsieur Julien Fronsacq	*		
--------------------------	---	--	--

*** Mode de signature**

Signature collective à deux

Pour répondre aux dispositions de l'article 730a CO, la révision des comptes 2022 a été conduite par un nouvel auditeur responsable.

Indemnités versées aux membres des organes dirigeants

Aucune rémunération n'est versée aux membres du Conseil de fondation.

Organe de contrôle

CTR - Audit & Conseil SA
Bd des Philosophes 17
1205 Genève

Agrément LSR 501428 en qualité d'Expert réviseur
Premier contrôle : exercice 2015

**FONDATION DE DROIT PUBLIC DU MUSÉE D'ART MODERNE
ET CONTEMPORAIN DE GENÈVE - FONDAMCO**

-13-

ANNEXE AU BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

(avec les chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

B Principes, méthodes comptables et évaluations

Les états financiers sont établis selon les recommandations Swiss GAAP RPC (dont la RPC 21), à l'exception des subventions non monétaires présentées dans l'annexe conformément à la directive transversale EGE-02-03 et non comptabilisées dans le compte de résultat.

Les opérations relatives aux acquisitions d'œuvres d'art sont comptabilisées intégralement en charges de l'exercice, la Fondation n'ayant pas l'autorisation de revendre les œuvres d'art de sa collection.

Tant les investissements que les financements liés à ces opérations sont intégralement comptabilisés par le compte d'exploitation.

Les comptes annuels de la Fondation présentent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

La comptabilité et les états annuels de cet exercice sont également conformes aux statuts et aux lois, règlements et directives suivants : LGAF, LSGAF, LIAF, directives transversales notamment EGE-02-03_V3, EGE-02-04_V5 & EGE-02-07_V3 ainsi qu'au règlement régissant les conditions d'octroi des subventions municipales de la Ville de Genève (LC 21 195) dans son chapitre consacré aux référentiels comptables applicables aux comptes annuels de la Fondation.

Le rapport d'activité, valant rapport de performance, qui fait également partie des comptes annuels, n'est pas vérifié par l'organe de révision. Il est publié séparément dans le rapport annuel de la Fondation et fournit des renseignements en bonne et due forme sur les prestations (effectivité) et l'économicité (efficience) de la Fondation.

A l'exception des œuvres d'art, les acquisitions présentant des avantages pour la Fondation sur plusieurs exercices sont portées au bilan et amorties sur une durée économique si elle dépassent le seuil d'activation de CHF 3'000.00

C Autres indications

	2022 CHF	2021 CHF
--	-------------	-------------

Cautionnement et gages

	Néant	Néant
--	-------	-------

Actifs mis en gage

BCGe - Dépôt de garantie loyer

	26'718.90	26'716.25
--	-----------	-----------

Engagement de leasing

Grenke - Leasing caisse enregistreuse dès le 18.09.2020

	1'216.40	2'020.20
--	----------	----------

Assurance incendie

Valeur de l'assurance incendie

Œuvres d'art (y.c. les œuvres reçues en prêt et en transit)
Matériel

	68'282'000.00	68'282'000.00
	1'000'000.00	1'000'000.00

Engagements de prévoyance

Cotisations courantes

	0.00	613.70
--	------	--------

La prévoyance obligatoire en faveur du personnel s'effectue au travers de la fondation collective interprofessionnelle de la CIEPP. Le plan de prévoyance établi selon le principe de la primauté des cotisations, couvre le personnel en cas de retraite, d'invalidité et de décès. Il est financé à parité par l'employeur et les collaborateurs. Les primes annuelles à la charge de la société figurent dans le compte de résultat. La CIEPP présente un degré de couverture proche d'environ 109% au 31 décembre 2022.

L'employeur n'a pas versé de contributions créditées comme réserves de contributions de l'employeur.

Créance et financement avec une partie liée

c.f. point E2 ci-dessus

Evaluation des risques et Système de contrôle interne (SCI)

La synthèse du système de Management des risques a été mise à jour au 14 mars 2023. Elle sera validée lors du prochain Conseil de Fondation du 25 avril 2023.

Une nouvelle procédure d'achat sur la gestion des dépenses dépassant les valeurs seuils de marché public a été intégrée au manuel "Principes comptables et financiers du MAMCO".

L'analyse des risques intégrée dans le système informatique Optimiso a été mise à jour en février 2023. L'organigramme, les cahiers des charges et les rôles de chaque poste y sont décrits. Les procédures SCI sont régulièrement revues.

MAMCO
GENEVE

RAPPORT
D'ACTIVITÉS 2023

1.	Rapport annuel du directeur	2
2.	Expositions	8
3.	Collection & Prêts	22
4.	Publications	23
5.	Activités et médiation	24
6.	Collaborations	25
7.	Invitations extérieures	26
8.	Annexes	28

1 RAPPORT ANNUEL DU DIRECTEUR



Lionel Bovier

UNE ANNÉE DE PROJECTION VERS LE FUTUR

L'année 2023 a été marquée par différents projets de préfiguration et de réflexion autour de la rénovation du bâtiment, ainsi que par deux séquences d'expositions construites selon la méthodologie propre au MAMCO.

Le cycle de printemps revenait ainsi sur les formes que l'activisme a pu prendre au sein de l'art au fil des décennies depuis les années 1960. La critique du système d'aliénation du travail et de l'individu par le «devenir-marchandise» du monde articulée par Ian Burn; l'analyse des politiques de représentation des années 1980 par les artistes de la «Pictures Generation»; et la réponse spécifique apportée par le collectif General Idea à la crise du sida, construisaient une constellation de réactions historiques qui est aussi la toile de fonds des stratégies et des engagements actuels.

Le cycle d'automne portait sur les critères qui président à l'enregistrement d'un travail artistique par l'histoire de l'art et les institutions culturelles. Il s'agissait de montrer comment ces critères peuvent – et doivent – faire l'objet de réévaluations régulières par les musées, afin de corriger des erreurs et des biais ou développer de nouvelles interprétations. Plusieurs démarches d'artistes femmes étaient ainsi mises à l'honneur (Tania Mouraud, Klára Kuchta et Emma Reyes), tandis qu'un étage présentait plusieurs nouvelles lignes de développement de notre collection.

Le programme d'été a permis de tester des fonctionnements différents (horaires d'ouverture modifiés) et des modes d'interaction inédits (installation temporaire d'un bar), pour la seconde fois depuis 2022. L'ouverture de Playground et la réalisation du second épisode d'AGORA

comptent comme deux exercices supplémentaires de préfiguration pour le bâtiment rénové et ont permis de modéliser certains fonctionnements futurs – soit l'exposition d'œuvres grand format issues de collections patrimoniales genevoises et un nouveau dispositif de médiation autour de jeux d'artistes.

Le travail autour de la collection du musée s'est poursuivi, tant au niveau de son enrichissement (près de 400 pièces), du récolement (396 pièces ont ainsi pu être contrôlées cette année), de sa mise en ligne (82 nouvelles fiches) et de sa diffusion (89 prêts).

Outre ces objectifs stratégiques, plusieurs objectifs spécifiques ont pu être atteints en 2023: le développement digital du musée s'est poursuivi, avec le développement des fonctionnalités du « dashboard » pour la gestion de la collection et l'installation d'un nouveau module pour l'inventaire du fonds documentaire du musée. L'année a aussi été marquée par un renforcement de la sécurité informatique et une première analyse des modifications nécessaires pour mettre en conformité les procédures administratives du musée avec les lois sur la protection des données individuelles (l'implémentation sera terminée en 2024). Enfin, une brochure sur la médiation numérique et une autre sur la rénovation du musée ont été réalisées cette année et distribuées à nos partenaires.

L'année coïncide aussi avec la fin d'une convention quadriennale, qui a fait l'objet d'une évaluation; en 2024, une nouvelle convention entrera en action. Elle sera profondément modifiée au niveau du tableau de bord et des objectifs par la période hors site et de nouvelles directives publiques et elle présentera un conseil renouvelé et féminisé.

Enfin, 2023 est malheureusement aussi l'année de la disparition de Pierre de Labouchere et de Maryse Bory, deux soutiens historiques du musée, dont l'absence se fera longtemps ressentir au sein de la fondation privée – surtout après les décès, ces dernières années, de Pierre Darier, Philippe Nordmann, Lily Safra et Jean-Paul Croisier. Une nouvelle génération de mécènes nous rejoint peu à peu au sein de la fondation privée, mais celle que nous sommes en train de perdre a porté la création et le développement du MAMCO sur une durée extraordinairement longue et avec une fidélité remarquable.

Bilan financier

L'année 2023, avec un budget d'exploitation à près de 5M CHF, présente un déficit de 137'067 CHF: après report des pertes et bénéfices de la période quadriennale, le MAMCO termine donc l'exercice selon les termes de sa convention, avec un bénéfice de 20'000 CHF.

L'augmentation des recettes propres et des soutiens explique la hausse des produits; les charges ont également augmenté, en particulier au niveau des personnels auxiliaires et des acquisitions, mais ont fait l'objet d'une maîtrise générale qui a permis de garantir une bonne liquidité sur l'année – notamment grâce à une grande utilisation de la collection au deuxième semestre, baissant les coûts des activités spécifiques.

Le tableau de bord du présent rapport reprend les principaux chiffres du bilan financier (annexe 2).

Ressources humaines

L'année a été particulièrement chargée en termes de gestion des ressources humaines. Le projet de rénovation, de par son agenda complexe et non-contrôlable, génère des inquiétudes au sein des équipes – principalement en ce qui concerne l'impact d'un déménagement et d'activités hors site pendant plusieurs années sur les cahiers des charges et l'engagement d'auxiliaires. La direction a présenté, comme chaque année, à toutes les équipes l'état d'avancement du projet et les étapes qui restent à franchir. Elle a aussi annoncé ne pas pouvoir rechercher du personnel auxiliaire en surveillance et médiation (au bénéfice de contrats «étudiants» de deux ou trois ans) au-delà de l'année 2024. Les engagements faits sur 2023 ne sont pas impactés, mais c'est un grand changement sur les services qui avaient mis en place un processus de veille auprès d'institutions artistiques et de programmes universitaires.

La direction a souligné que le déménagement, annoncé au premier trimestre 2025, détermine tout autant le programme d'expositions (qui se clôturera donc avec les expositions de l'automne 2024) et l'engagement d'auxiliaires dans le montage des projets. Elle a dessiné les lignes directrices d'activités hors site, mais sans pouvoir encore déterminer les gabarits d'emploi qu'elles impliquent, s'agissant de collaborations à contractualiser avec des structures très différentes les unes des autres.

Une première planification du déménagement a été entreprise en interne, ainsi que de nombreuses discussions autour de la gouvernance future des espaces partagés du bâtiment avec la Ville de Genève et les structures accueillies dans le BAC. Ces perspectives, qui ont été formalisées à la fin de l'année et seront validées par le Conseil administratif de la Ville au premier trimestre 2024, auront également d'importantes répercussions sur les pratiques actuelles de recrutement et les modalités futures de travail.

Il faut rappeler en effet que les salaires du musée restent encore très inférieurs à ceux de la fonction publique à formation et charges égales et que la direction, qui identifie des souhaits d'évolution salariale depuis de nombreuses années, ne dispose pas encore des moyens nécessaires pour y répondre. En outre, des réformes successives au sein de l'OCE et de l'Hospice général, tout comme l'arrêt du programme EDS, nous ont coupé d'une source de recrutement d'agents d'accueil et de surveillance.

La direction entend donc proposer à ses partenaires publics une profonde réforme du système actuel et de la grille salariale du musée à l'occasion de la fermeture de celui-ci pour travaux et à l'horizon de la convention quadriennale 2028-2031. Dans la planification quadriennale 2024-2027, un plan d'augmentation de l'ensemble de l'équipe fixe a d'ores et déjà été inclus, afin de commencer à réduire le delta salarial qui sépare le MAMCO de structures telles que le MAH ou le MICR, dont les activités de plus en plus orientées vers l'art contemporain viennent également concurrencer le musée dans le domaine des ressources humaines.

En 2023, on peut relever les éléments et les changements suivants au sein du personnel:

- le départ volontaire de Luc Schuwey, surveillant, au bénéfice d'une convention EDS et qui a trouvé un travail qui sera mieux rétribué
- la fin des rapports de travail signifiée le 3 mai pour le 31 août par la direction à Mathilde Müller, adjointe à l'accueil après une longue absence; Franco Osses Vidal la remplace depuis la mi-avril et son contrat se terminera à la fin 2024
- le départ à la retraite au 31 décembre de Sophie Costes, conservatrice de la collection depuis plus de 25 ans; des missions spécifiques lui ont été confiées sur l'année 2024, afin d'accompagner son départ et un concours pour son remplacement a été lancé pendant l'année, débouchant sur l'engagement de Charlotte Schaer au 1^{er} janvier 2024, sur un contrat à durée indéterminée
- le départ à la retraite à l'automne de Fatima Bragança, agente de maintenance; un concours a été lancé pour son remplacement, débouchant sur l'engagement en 2024 de Valérie Bigler, pour un contrat à durée déterminée
- le mandat de Nicolas Salgado pour accompagner la direction dans le projet de rénovation s'est déployé sur l'année 2023 et a été renouvelé pour 2024
- la direction a maintenu le système d'augmentation par ancienneté, dont ont profité en 2023 Benoît Charron, Filipe Dos Santos, Chloë Gouédard, Charlotte Morel et Viviane Reybier
- des formations sont régulièrement proposées ou encouragées: ainsi, Filipe Dos Santos a entrepris une formation en gestion des collections d'art (CAS de la HEG), sur 2023-2024; Charlotte Morel a suivi une formation intensive d'apprentissage de l'allemand dispensé par l'IFAGE (pendant l'été); et Cyrille Maillot a participé à un workshop «art et lumière» dispensé par Museums Technik en mars à Lausanne ainsi qu'à une formation de perfectionnement sur l'éclairage d'expositions du CFPTS à Paris du 6 au 10 novembre
- des activités extérieures rémunérées (signalées dans le présent rapport) sont également autorisées, sur approbation explicite du directeur
- 5 stagiaires, soit dans le cadre d'une convention avec leurs universités ou hautes écoles, soit dans le cadre de stages d'observation ou de réinsertion ont travaillé au MAMCO en 2023 (majoritairement dans le service de conservation du musée, mais également au développement, au service des publics et à la maintenance)
- le musée a aussi accueilli une chercheuse du Museum Ostwall de Dortmund, Anna-Lena Friebe, ainsi qu'une post-doctorante de la Haute école de Berne, Aga Wielocha, dans le cadre du projet de recherche national «Activating Fluxus» (septembre 2022-été 2023) autour des Archives Ecart que coordonne Lionel Bovier avec John M Armleder
- suite à un contrôle de l'OCIRT, les responsables de tous les services ont suivi des formations SST, ainsi que contre le mobbing et le harcèlement; d'autres éléments de réponse à ce contrôle sont en cours d'implémentation pour 2024 et 2025

La liste du Personnel fixe et temporaire est annexée au présent rapport (annexe 3).

Statistiques

En 2023, la fréquentation du musée s'élève à 46'165 visiteurs, contre 50'000 visiteurs en 2019 (cf. annexe 4a). Cette fréquentation marque donc encore le pas de 8% avec la fréquentation pré-COVID, mais le différentiel a été compensé par des projets au sein du bâtiment: Playground a ainsi reçu 3'800 visites (gratuites) en trois mois, ce qui monte la fréquentation globale des activités proposées par le musée à 49'965 personnes. Ce programme fait l'objet d'un rapport spécifique (annexe 4b). A noter que les visites de l'espace AGORA (5'000 personnes en entrée libre) n'ont pas été comptabilisées, tant elles semblent découler de la fréquentation du musée lui-même.

Le programme d'été a permis une importante progression de la fréquentation sur cette période difficile à gérer vis-à-vis du public dans l'état des équipements et du bâtiment actuels. Ce programme fait l'objet d'un rapport spécifique, notamment sous l'angle de l'engagement des visiteurs (annexe 4c).

Le site Internet du MAMCO a reçu en 2023 près de 141'165 visites uniques, avec 309'001 pages vues. Suisse et France restent les pays dominants pour les recherches Internet et passent pour 96% par les moteurs de recherche ou des entrées directes sur mamco.ch. Les « smartphones » ont dépassé depuis plusieurs années l'utilisation d'ordinateurs (annexe 4d). Tous les chiffres de suivi sur les réseaux sociaux étaient également en augmentation par rapport à 2022 avant le piratage de notre compte Instagram (33'000 abonnés) le 1^{er} octobre 2023. Grâce aux efforts du conseil juridique du musée auprès de Meta, nous avons retrouvé le contrôle de notre compte en mars 2024.

Couverture médiatique

La tendance pour la presse internationale comme nationale et régionale est à la baisse du nombre de pages consacrées à la culture, ainsi qu'aux restructurations – dans lesquelles les postes de journalistes culturels sont souvent les premiers à être supprimés/fusionnés. Le nombre de pages de la revue de presse en est fidèle un reflet: de 665 en 2021, à 652 en 2022, nous passons à 511 pages en 2023 consacrées au musée.

S'il devient de plus en plus difficile de faire venir des journalistes de grandes capitales culturelles européennes – les rédactions préférant couvrir des événements culturels locaux/nationaux, hors des fêtes d'affiche que sont désormais les foires et les biennales –, le MAMCO reste, en 2023, suivi régulièrement par la presse régionale et, nouveauté, par plusieurs journalistes italiens qui font le déplacement pour chaque nouvelle séquence (*Giornale dell'Arte*, *Flash Art*, *Artribune*, etc.).

Côté genevois, on notera que les journalistes ont souvent mentionné le MAMCO lorsqu'ils parlent des incursions du MAH dans l'art contemporain. A l'origine de ce clivage, se trouve Etienne Dumont qui contrastait, à l'été:

«Lionel Bovier nous projette dans l'avenir du MAMCO» (Bilan, 21.07.2023), tandis que «le MAH genevois se cherche un avenir, comme vous le savez depuis bien longtemps. Il n'en finit pas de s'interroger sur le 'musée de demain', oubliant celui d'aujourd'hui qui devrait pourtant selon moi primer.» (Bilan, 28.07.2023)

décrite ci-dessus, cette opposition dans les médias entre deux institutions culturelles de la même ville est préjudiciable et il serait sans doute pertinent de renforcer nos collaborations, en privilégiant les synergies plutôt que les questions de territoire.

Le mode opératoire estival a été bien accueilli par la presse, malgré la période (la plupart des journalistes culturels étant déjà en vacances): le nombre de recensions a été moindre qu'il n'aurait été à une autre période de l'année, mais on notera une forte présence dans les agendas culturels de l'été du programme du MAMCO.

Une revue de presse annexée au présent rapport (annexe 5) réunit une sélection d'articles parus sur les expositions et le musée.

Les Amis du MAMCO

L'association des Amis du MAMCO compte, en 2023, 849 membres. Le soutien de l'association, qui réunit des citoyen.ne.s genevois.es représentant toute la diversité de notre région, n'a pas encore tout à fait récupéré de la crise COVID, avec une baisse de 13% par rapport à 2019. Les catégories Cercle, Bienfaiteur ou Donateur restent constantes, avec près de 180 personnes, et la catégorie « NextGen » (réservée aux moins de 35 ans et créée en 2018) compte 56 membres. Le rapport d'activités de l'association est annexé au présent rapport (annexe 6).

2 EXPOSITIONS



Agora



Playground

En 2023, le MAMCO a réalisé 13 projets au sein du musée, ainsi que deux projets de préfiguration, AGORA et Playground, installés au sein du BAC, dans des espaces récemment libérés pour permettre à la rénovation du bâtiment d'avoir lieu.

AGORA simulait un espace d'exposition d'œuvres de grand format issues des collections publiques genevoises, dans la perspective de faire découvrir au public les synergies qui existent entre ces collections et l'accueillir « hors douane » avec une offre artistique. Le second épisode (avril-octobre) réunissait Ericka Beckman, Julien Ceccaldi, Stéphanie Cherpin, Chloé Delarue, Anita Molinero, Nam June Paik et Ser Serpas.

Le programme d'AGORA était issu d'un partenariat entre le MAMCO, la FAMC (la fondation du BAC) et les Fonds d'art contemporain de la Ville (FMAC) et du canton de Genève (FCAC) et a reçu le soutien de la Fondation Leenaards et de partenaires privés.

Playground est le troisième et dernier dispositif mis en place par le MAMCO pour imaginer le futur des activités du BAC une fois rénové. Il propose, en collaboration avec le Centre d'art contemporain et le Centre de la photographie, une collection de jeux d'artistes mis à disposition des publics par l'intermédiaire d'une médiation spécifique. Ouvert les mercredis et les week-ends, il rencontre un grand succès depuis son inauguration. Il comprend des contributions de Rasheed Araeen, Vidya Gastaldon, Stéphanie Probst, Neide Sá, Denis Savary, Alexia Turlin et Galaxia Wang.

Playground est piloté depuis la FAMC (la fondation du BAC) et a reçu le soutien de la Loterie Romande et, via le MAMCO, de la Fondation Leenaards et la Fondation Jan Michalski.



General Idea



General Idea

Vivant et travaillant ensemble, au sein de contre-culture de la fin des années 1960 à Toronto, General Idea a exploré tous les médias et développé une pratique qui interroge la culture quotidienne et ses refoulés. Les dessins du groupe sont moins connus et une grande partie d'entre eux n'avaient même jamais été exposés: les 250 dessins réunis dans ce projet ont tous été produits dans les années 1980, dans le contexte du sida, ainsi que l'explicitaient des œuvres de la même période – notamment *AIDS* (Nauman) qui n'avait plus été montrée depuis sa création en 1991 et qui est entrée depuis dans la collection du MAMCO. Bien que dessinés à la main, le principe de répétition de certains motifs dans ces dessins rappelle le penchant de General Idea pour la reproduction mécanique et fait écho au concept «d'image-virus» de leurs travaux autour du sida. Par leur mutabilité et leur rythme, ces dessins ouvraient une fenêtre inédite dans la pratique de General Idea, soulignant le rôle de ces représentations pour formuler des questions personnelles, sociales et politiques.

L'exposition était organisée par Lionel Bovier et Claire Gilman, en collaboration avec le Drawing Center de New York et était accompagnée par une publication.



Ian Burn



Ian Burn

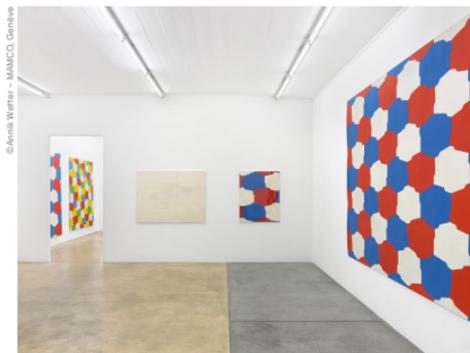
Ian Burn a été décrit de multiples façons: comme activiste, syndicaliste, journaliste, critique d'art, curateur et historien de l'art – et, dans un moment d'auto-aliénation il s'est qualifié lui-même d'être un «ex-artiste conceptuel». L'exposition réunissait des œuvres de 1966 à 1993, l'année de sa mort, ainsi que des journaux, affiches, discours enregistrés et vidéos qui permettent de retracer son parcours, de l'Australie à Londres, en passant par l'épicentre du monde de l'art qu'est alors New York et sa contribution au groupe Art & Language.

Dans les trois décennies qui se sont écoulées depuis sa mort, Ian Burn est devenu un modèle pour l'héritage politique de l'art conceptuel, notamment par son rôle en tant qu'activiste et son appel aux artistes de «s'organiser». Même si son retrait de la scène artistique ne fut que partiel, sa contribution à la culture, contrairement à la plupart des formes dites politiques de l'art contemporain, ne s'adressait pas qu'au monde de l'art lui-même. C'était l'une des ambitions de ce projet: restituer la réflexion de Burn sur la façon de repenser un monde «décentré», grâce à ce qu'il nommait une «vision périphérique».

L'exposition était organisée par Ann Stephen et a reçu le soutien de l'Estate de l'artiste, de la galerie Milani (Brisbane) et de l'Australian Council for the Arts.



François Ristori



François Ristori

Le MAMCO possède dans sa collection deux œuvres de François Ristori (1936-2015). Produites au tournant des années 1970, elles appartiennent à un corpus que l'artiste a lui-même appelé *Traces-Formes*. Contemporain des artistes présentés dans l'exposition *Systemic Painting* (1966) de Lawrence Alloway au Guggenheim de New York, Ristori produit en effet une peinture conceptuelle et adaptable. Le régime protocolaire de l'œuvre est celui d'une peinture extensive, propice au grand format, mais aussi à la délégation et à son adaptation *in situ*.

L'exposition, organisée par Julien Fronsacq, était réalisée en collaboration avec le Centre Pompidou, Paris, et fit l'objet d'une publication conjointe.

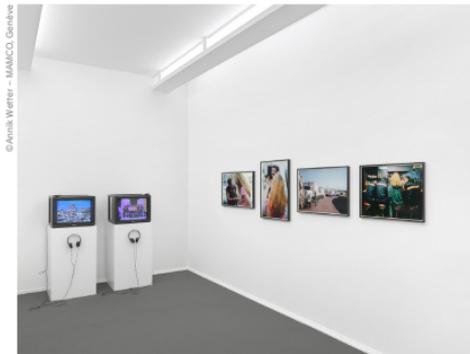


Pictures & After



Pictures & After

Depuis plusieurs années, le MAMCO a entrepris de réunir un ensemble significatif d'œuvres de la « Pictures Generation », ainsi que l'on désigne aujourd'hui la génération d'artistes qui a redéfini, au tournant des années 1980, les régimes de production et de distribution des images. Grâce aux efforts de la Fondation privée du musée, de son association d'amis et de la générosité de donateurs et des artistes, cet ensemble est aujourd'hui constitué – même si de nombreux développements restent possibles. Sa présentation au public était l'objet de cette exposition, qui entendait revenir sur les différentes stratégies mises en place par les artistes depuis les années 1960 et des échos que l'on peut en ressentir dans des pratiques plus contemporaines.



Mierle Laderman Ukeles

En tant qu'artiste, en tant que femme et en tant que mère, Mierle Laderman Ukeles (née en 1939 à Denver, Colorado) fut, pendant les transformations de 1968, marginalisée à la fois par la société et par le monde de l'art. Avec une simple question, «Après la révolution, qui ramassera les ordures lundi matin?», elle soulignait déjà l'importance d'un travail essentiel à l'élaboration d'une nouvelle société et qui serait toujours nécessaire après elle. Cette conviction l'incite à écrire un «Manifeste pour un art de maintenance» en 1969, dans lequel elle fait référence aux mères comme à des «soignantes» et élève le travail domestique des femmes au rang de processus artistique. En affirmant que la valeur d'actions quotidiennes et répétées telles que nettoyer, cuisiner, coudre, changer les draps ou les couches, est subordonnée aux notions de progrès, de nouveauté et d'exaltation qui agitent les avant-gardes historiques, elle ouvre une brèche dans les présupposés idéologiques de ces dernières.

L'exposition, organisée par Elisabeth Jobin, prenait place dans le cadre des Archives Ecart et de leur déploiement au sein du musée.



été 2023



été 2023

Le mode opératoire du musée en période estivale est, depuis 2021, basé sur l'idée d'un rendez-vous annuel, comme pourrait l'offrir un magazine ou une biennale. Il s'agit de proposer une rencontre avec plusieurs pratiques que rien ne relie, sinon l'intérêt que nous leur portons. Cette année, nous invitons à découvrir, au premier étage du musée, les projets de et sur Mathis Gasser, Eugen Gomringer, Jacques Lacan, Ghislaine Leung, Lou Masduraud (Prix Manor 2023), Chantal Montellier et Jim Shaw. Autour de ces pratiques, des formats extensifs, en collaboration avec d'autres structures, venaient ponctuer le programme estival de rencontres, de performances et d'expériences hors site. Une publication gratuite réunissait l'ensemble des activités. Cette année, Le Square était à nouveau présent pour accueillir, du jeudi au dimanche, de 17 à 22h, le public avec un bar, une offre de découvertes culinaires et un programme musical.



Carmen Perrin



Carmen Perrin

Cette exposition donnait un aperçu du travail de Carmen Perrin (*1953) depuis ses premières expérimentations en sculpture, dans les années 1980, jusqu'à sa pratique actuelle. Elle mettait en lumière l'affinité de l'artiste pour les matériaux industriels et pour les outils de manutention, qui constituent la matière première de ses œuvres. Née à La Paz en Bolivie, c'est à Genève, où sa famille s'établit en 1960, que Carmen Perrin réalise l'essentiel de son parcours. Les sculptures de Carmen Perrin conservées au MAMCO ont été réalisées dans les années 1980 et formaient le cœur de la présente exposition.

L'exposition était organisée par Elisabeth Jobin.



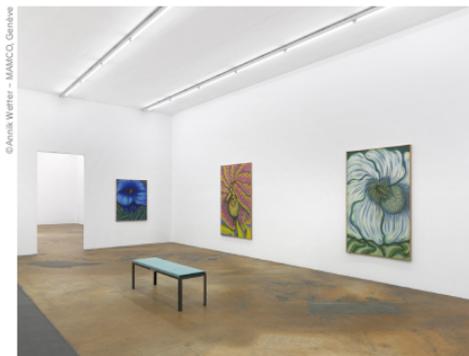
Tania Mouraud



Tania Mouraud

L'exposition consacrée à Tania Mouraud (*1942) se concentrait sur ses travaux des décennies 1970 -1980 et notamment les «chambres de méditation». Ces dispositifs psychosensoriels sonores ou silencieux répondent à un objectif ambitieux: celui d'intégrer une pièce supplémentaire dans les nouvelles constructions. Une forme d'organisation spatiale dans laquelle se recentrer, exister mentalement hors de toute contrainte, faisant le lien entre espace de méditation («en Inde tout le monde a sa *Prayer Room*» dit volontiers l'artiste) et *Une chambre à soi* de Virginia Woolf. A partir de 1977, Mouraud recouvre les murs intérieurs ou extérieurs de mots dont elle agrandit au maximum les lettres à l'échelle du mur. Ainsi augmentés, les textes sont plus à déchiffrer qu'à lire, leur compréhension est ralentie. L'exposition du MAMCO était aussi l'occasion de redécouvrir une œuvre qui appartient à la collection d'art minimal et conceptuel du musée, réunie dans l'Appartement.

L'exposition, organisée par Sophie Costes, bénéficia du soutien de Ceysson & Bénétière.



Emma Reyes



Emma Reyes

L'artiste colombienne Emma Reyes (1919-2003) est essentiellement auto-didacte, même si elle a étudié et travaillé auprès de Diego Rivera et d'André Lhote. Elle aura retenu d'eux une leçon pour la vie: conserver la spécificité de son trait et de sa culture. Le terme de «réalisme magique», qui désigne une tendance de la littérature latino-américaine de la seconde moitié du 20^e siècle, pourrait également être appliqué à sa peinture. En effet, dès qu'elle commence à représenter, au milieu des années 1950, sous l'influence d'Enrico Prampolini et dans un syncrétisme formel mêlant post-cubisme et inspirations précolombiennes, des êtres hybrides mi-humain mi-animal, elle insuffle à son travail une intention «animante» qui ne la quittera plus. Dans certaines sociétés animistes andines, le tissage et la broderie, donnaient vie à ce qui était représenté. Emma Reyes perpétue à sa manière cette approche: elle «tisse» des toiles qui vibrent de mille fils, de mille cernes qui construisent le vivant. Ce qu'elle représente n'est pas figé, mais ondoie comme des images cathodiques et est animé d'une énergie organique. Les tableaux exposés datent des années 1980 et du début des années 1990: c'est sans doute à ce moment qu'Emma Reyes est la plus éloignée de l'Occident et y déploie une «cosmvision» propre à l'Amérique du sud, après avoir flirté, à Rome et à Paris, avec les «ismes» de son époque (post-Cubisme, Expressionnisme abstrait, Nouveau Réalisme et art cinétique).

L'exposition, organisée par Stéphanie Cottin, faisait l'objet d'un partenariat avec le MAAp de Périgueux, le musée d'art et d'archéologie du Périgord et a reçu le soutien de la Fondation du Groupe Pictet et de la Brownstone Foundation..



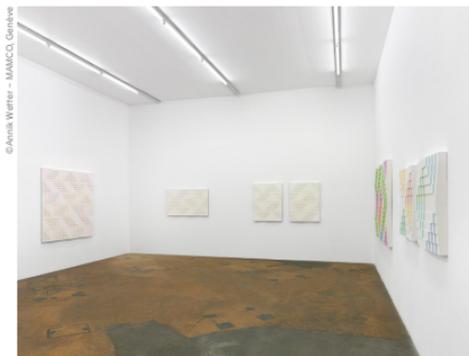
Klára Kuchta



Klára Kuchta

Klára Kuchta, artiste suisse d'origine hongroise, a organisé sa carrière en cycles et investi différents médiums (tapisserie, performance, photographie, vidéo et installations), dont certains inattendus, à l'instar des cheveux ou du laser. L'exposition que lui consacrait le MAMCO revenait d'abord sur sa formation, qui lui a donné accès à l'ensemble des pratiques liées à l'art textile, en présentant trois de ses tapisseries des années 1970. C'est le moment où elle s'installe à Genève, attirée par le rayonnement international de la Biennale de la tapisserie de Lausanne. Un cycle d'une dizaine d'années, centré sur ce nouveau matériau, se développe alors, sous des formes rappelant les productions picturales contemporaines comme le monochrome ou l'art conceptuel pour ses *Tableaux statistiques*, où sont reportés les résultats du dépouillement d'enquêtes sociologiques concernant les pratiques capillaires des européen(ne)s. Ce protocole s'inscrit dans la lignée de «l'art sociologique» défendu par Fred Forest et retiendra l'attention du théoricien du Nouveau Réalisme, Pierre Restany. L'exposition signalait aussi les relations épisodiques de l'artiste avec ECART, qui éditera des cartes postales et un livre, sur lesquels Kuchta appose un logo triangulaire *Echantillon(s) de grande valeur*, prenant le contre-pied des échantillons «sans valeur commerciale» distribués par l'industrie cosmétique.

L'exposition était organisée par Sophie Costes.



Shizuko Yoshikawa



Shizuko Yoshikawa

Née dans une petite ville du sud du Japon, Shizuko Yoshikawa (1934-2019) rencontre à Tokyo en 1960 les directeurs de la Hochschule für Gestaltung d'Ulm, une école fondée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale sur le modèle du Bauhaus, où elle décide de parachever son cursus. En 1962, elle rejoint le studio de Müller-Brockmann, alors que le graphiste s'impose comme pédagogue et théoricien de la grille. Elle y est notamment chargée, en collaboration avec Gudrun von Tevenar, d'élaborer le design du pavillon «Education, Science et Recherche» pour l'exposition nationale de 1964 à Lausanne. Dès lors, elle côtoie Max Bill, Camille Graeser et Verena Loewensberg et va peu à peu s'éloigner du design pour s'intéresser aux théories de l'art concret développées par ces artistes depuis les années 1930.

Elle s'appuie sur ce principe rationnel pour ses premières œuvres et, en 1973, signe un décor de grandes dimensions pour un bâtiment: une série de reliefs facettés et géométriques en béton, dont certains modules mesurent près de six mètres de long. Shizuko Yoshikawa a su se départir de l'orthodoxie de l'art concret pour concevoir une œuvre visuelle singulière.

L'exposition, organisée par Julien Fronsacq, était la première dédiée à cette artiste en pays francophone et bénéficia du soutien de la Stiftung Josef Müller-Brockmann und Shizuko Yoshikawa.

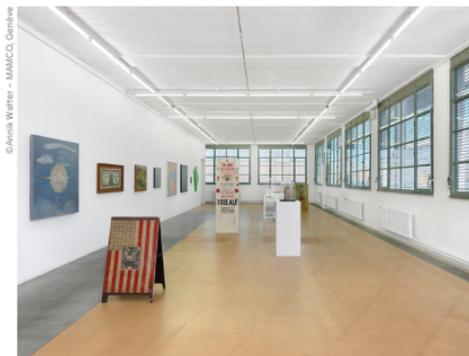


Récits de collection

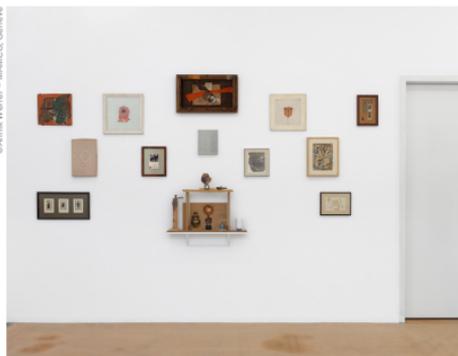


Récits de collection

Nous voulions aussi revenir dans cette séquence d'expositions sur les différents paramètres qui conditionnent la présence d'œuvres dans la collection du MAMCO. L'entier du 1^{er} étage présentait ainsi des acquisitions et des donations récentes dont nous voulions expliciter les « récits » qui expliquent leur entrée dans un fonds patrimonial public. Si la donation Glicksman (présentée au 4^e étage du musée) est le résultat inattendu d'un dialogue « curatorial » et d'une homothétie d'intérêts pour des figures d'artistes tels que Guy de Cointet ou Michael Asher, l'acquisition du fonds d'atelier de Silvia Kolbowski (qui navigue dans les années 1980-1990 entre la « Pictures Generation » et la « critique institutionnelle ») fait suite à une série de discussions avec l'artiste après l'entrée d'une pièce dans nos collections. D'autres corpus font montre d'initiatives prises par le musée pour enregistrer le travail de nouvelles générations d'artistes au tournant des années 2000 et reposent sur le soutien de collectionneurs et collectionneuses qui accompagnent ces développements. Ce projet faisait ainsi le double pari d'être un exercice de transparence sur les contextes et les catégories qui déterminent l'enrichissement de la collection et d'offrir des points de vue actuels sur l'évolution récente de l'art.



Hal Glicksman



Hal Glicksman

Hal Glicksman (*1937) a contribué au développement de la scène de Los Angeles des années 1960-1970 avec son audacieuse programmation au Pomona College Art Gallery, Irvine (University of California) et à l'Otis Art Institute Gallery. Jeune étudiant installé à Venice Beach et témoin de la *Beat Generation*, il côtoie des artistes comme Ben Talbert et Fred Mason tout en s'intéressant à la scène de San Francisco (George Herms, Wallace Berman et Bruce Conner). L'exposition qu'il consacre à « l'assemblagisme californien » en 1968, organisée avec John Coplans et Walter Hopps, contribue à la reconnaissance institutionnelle de ce mouvement. A Pomona, dès 1969, il accompagne d'ambitieux projets *in situ*. Si l'on associe habituellement Michael Asher et Tom Eatheron à des tendances aussi distinctes que la « critique institutionnelle » et le « Light & Space », ils ont en commun de faire du lieu d'exposition l'objet d'une transformation au service d'une expérience inédite pour le visiteur.

En 1972, en tant que directeur de la galerie d'art à l'Université de Californie, Irvine (UCI), il organise des expositions consacrées à « l'assemblagisme », à l'art « Chicano » et prolonge son inclination pour le *site specific* avec des projets de Bruce Nauman, Larry Bell, Peter Alexander et Jane Reynolds. La trajectoire professionnelle de Hal Glicksman et la collection du MAMCO partagent de nombreux points communs. On peut citer l'art conceptuel avec Maria Nordman, Sol LeWitt et Rosemarie Castoro et la figure de Guy de Cointet, un artiste que Hal Glicksman et sa compagne Mary Ann Duganne ont accompagné tout au long de leur carrière et dont le musée possède un important corpus d'œuvres. En 2022, le couple Glicksman avait réalisé une première donation au MAMCO, suivie cette année d'une seconde, plus importante et qui se partage entre le musée et le Kunsthaus Centre d'art de Bienne. Cette généreuse donation permet de découvrir, au-delà d'une historiographie des mouvements artistiques en Californie, l'histoire culturelle de cette région par ses micro-récits, ses héros et ses figures discrètes.

3 COLLECTION & PRÊTS



Près de 400 œuvres sont entrées dans les collections du MAMCO en 2023. Les achats viennent compléter ou stabiliser des ensembles existants (General Idea, Adel Abdessemed), combler des lacunes importantes (Haim Steinbach, Betty Woodman) et explorer de nouvelles directions de développement (Silvia Kolbowski, Shizuko Yoshikawa). Des dons reçus directement des artistes ou de leurs ayant-droit (Marcia Hafif, Klára Kuchta) et de collectionneurs (Louis Cane, Verena Loewensberg, Steven Parrino, Avery Singer), abondent dans le même sens. A noter également, l'acquisition conjointe par la collection de la Confédération, du FCAC, du FMAC et du MAMCO d'une monumentale peinture de Caroline Bachmann, qui marque une forme inédite de collaboration entre ces structures.

L'année est aussi marquée par deux importantes donations: celle de Hal et Mary Ann Glicksman, d'abord, qui permet au MAMCO d'enregistrer les activités de la scène californienne des années 1960-1970 et d'ajouter à ses collections des œuvres de Sol LeWitt et Guy de Cointet, mais également de Wallace Berman et George Herms (voir l'inventaire en annexe et la description de l'exposition organisée autour de cette donation ci-dessus); et une seconde donation de Dieter Schwarz, ancien directeur du Kunstmuseum Winterthur, après celle de 2022, autour de notre fonds de poésie concrète (voir l'inventaire en annexe).

La direction a réussi à créer un important réseau de soutien de collectionneurs et de mécènes qui permettent le développement d'un patrimoine public au MAMCO, malgré l'absence d'un budget d'acquisition: l'ensemble de ces dons et acquisitions, listés précisément dans les annexes 7 et 8 a/b/c de ce rapport, représente cette année une valorisation de près de 3 M CHF et, depuis 2016, ces enrichissements culminent à près de 20 M CHF.

En 2023, le MAMCO a prêté 89 œuvres à des institutions de 6 pays. A souligner les prêts consentis au Centre Pompidou et au Palais de Tokyo à Paris; à des musées allemands, tels que le Kunstmuseum Wolfsburg, le Wilhelmshackmuseum de Ludwigshafen et à la Kunsthalle de Baden-Baden; au Reina Sofia de Madrid; au Kunsthaus Zürich; et à l'ICA de Miami. Une liste des œuvres empruntées est annexée au présent rapport (annexe 9).

4 PUBLICATIONS



4 ouvrages monographiques ont été publiés avec des éditeurs internationaux en 2023 (Richard Nonas, François Ristori, Julia Scher et Verena Loewensberg, cf. annexe 10), et trois éditions internes ont été réalisées: le *MAMCO Journal* 11 et 12 et un numéro spécial «été 2023».

Les journaux du musée sont envoyés aux abonnés et distribués au sein du musée, tandis que le journal de l'été a fait l'objet d'une distribution gratuite sur Genève et d'une insertion dans deux quotidiens régionaux (*Le Temps* et *la Tribune de Genève*).

Au printemps, le MAMCO a bénéficié d'une action exceptionnelle de son partenaire Payot: un mur de présentation des ouvrages du musée était visible à Payot Rive Gauche et pour tout livre des Editions MAMCO acheté, la librairie distribuait une entrée gratuite au musée.

Enfin, dans le cadre d'échanges internationaux avec des éditeurs, le MAMCO a cédé les droits d'un ouvrage réalisé sur Claude Rutault (*définitions/méthodes*) en 2022, qui a été publié en anglais par mfc-michèle didier, Paris/Bruxelles en 2023; cette même année, une cession gracieuse de droits pour traduction en anglais du livre de Erik Bullof *Le film et son double* a été accordée.

5 ACTIVITÉS ET MÉDIATION

Comme chaque année, le MAMCO organise des activités spécifiques autour des expositions (conférences, rencontres, ateliers, etc.), ainsi que de nombreuses initiatives de médiation. L'année 2023 marque un retour des publics qui se traduit par une bonne fréquentation générale, mais aussi un taux record de participation aux activités proposées chaque semaine (voir la statistique du Service des publics, annexe 11a).

Le Service des publics a pris le parti d'une programmation dense, avec une nette augmentation des occurrences événementielles et la mise en place d'une offre d'ateliers de pratique artistique plus régulière.

En dépit d'un été caniculaire, l'aménagement de l'amplitude d'ouverture du musée (17-22 h du jeudi au dimanche) a su séduire les publics et attirer de nouveaux visiteurs permettant de dépasser la fréquentation habituelle de cette période.

Le trimestre automnal quant à lui, a bénéficié d'un engouement notable des visiteurs pour le programme d'expositions avec une fréquentation de nombreux groupes.

Le MAMCO poursuit les efforts entrepris en direction des publics à besoins spécifiques en renforçant ses collaborations et en développant ses outils. A noter la poursuite des collaborations avec l'Institut Florimont, le cinéma Bio, mais aussi le festival FILMAR, le théâtre Saint-Gervais et la Fureur de Lire. Enfin, rappelons que le MAMCO a adhéré en 2023 au programme Relax, poursuivi ses « rendez-vous des signes » et développé le projet Playground.

Voir le rapport détaillé du Service des publics (annexe 11b).

6 COLLABORATIONS

Le MAMCO a participé à des salons et manifestations publiques hors les murs, reçu ou invité les organisations et institutions suivantes:

- Participation au programme « Geneva Excellence Club » (Fondation Genève Tourisme et Congrès), sur l'année
- Accueil de la plateforme IRPDP Genève (25 février, 25 mars, 4 novembre)
- Co-programmation de films documentaires sur l'art avec le cinéma indépendant Bio, Carouge (sur l'année: mars, novembre)
- Accueil d'une conférence gratuite de Richard Mosse organisée par la galerie Varenne, auditorium du BAC (1^{er} mars)
- Collaboration avec le FIFDH, film et conférence de Ali Cherri, BAC (16 mars)
- Ouverture du deuxième épisode d'AGORA, BAC (20 avril)
- Accueil du séminaire BA Histoire de l'art de l'Université de Genève autour de General Idea (9 mai)
- Participation à la Nuit des Musée organisée par la Ville de Genève (13 mai)
- Accueil d'une conférence gratuite de Ernst Zürcher organisée par la galerie Varenne, auditorium du BAC (6 juin)
- Accueil de conférences gratuites de Cori Olinghouse, Autumn Knight, Sabine Schmidt, Christian Falsnaes, Cally Spooner, Erin Branningan, Shelley Lasica, Florence Jung et Rui Silveira, projection de films Ecart et visite commentée des archives Ecart dans le cadre du workshop de la HSLU de Lucerne, *Collecting the Ephemeral* (8-9 juin)
- Accueil du magazine *Novembre*, en collaboration avec la HEAD-Genève (10 juin)
- Accueil de la conférence gratuite « The Good Token », organisée par la Good Token Society, auditorium du BAC (4 juillet)
- Lancement de l'application *Walking Venezia* et performance musicale par l'ensemble BaBel à l'occasion du vernissage des expositions d'été (6 juillet)
- Concert « Walking Venezia » par l'ensemble BaBel, dans le cadre du programme été 2023 (31 août)
- Visites commentées par Sophie Costes et visite des coulisses du musée par Cyrille Maillot, à l'occasion des Journées du Patrimoine (9 et 10 septembre)
- Accueil de la soirée de clôture des Journées européennes du patrimoine, BAC (12 septembre)
- Participation à la première Geneva Art Week (12-17 septembre)
- Projection publique du film *Are you talking to me?* réalisé en collaboration avec l'association PAC(O) et discussion avec l'équipe du tournage, cinéma Bio (14 septembre)
- Accueil d'un symposium sur les arts sonores, Arta Spero, auditorium du BAC (5-7 octobre)
- Visite en musique du musée par l'ensemble Contrechamps (19 octobre)
- Ouverture de Playground, BAC (28 octobre)
- Braderie du BAC, organisée par le MAMCO, en collaboration avec le CAC, le CPG, les Editions Ecart, les éditions Contrechamps et WRWTFWW Records (4 novembre)
- Collaboration avec la *Fureur de lire*, organisée par la MRL, BAC (23-26 novembre)

7 INVITATIONS EXTÉRIEURES

L'équipe du MAMCO se distingue également hors les murs, par des publications, des participations à des jurys ou des conférences.

Yann Abrecht

- membre du comité NextGen de l'AMAMCO (sur l'année)
- membre du comité Geneve.art (sur l'année)

Lionel Bovier

- membre du Conseil de l'Association des musées d'art suisses (sur l'année)
- membre de la Fondation suisse pour l'édition d'art, Genève (sur l'année)
- membre du Conseil de la Graphische Sammlung de l'ETH, Zurich (sur l'année)
- membre du Conseil de la Fondation Gandur pour l'art, Genève (sur l'année)
- membre du Advisory Board de JRPIEditions, Genève/Paris (sur l'année)
- Honorary Board Member, Art Metropole, Vancouver (sur l'année)
- vice-président de la Stiftung Verena Loewensberg, Zurich (sur l'année)
- participation filmée à l'hommage à Jean-Pierre Greff, lauréat du Prix de Genève 2023 (avril)
- participation au colloque *Activating Fluxus*, Fondation Bonotto, Vénétie (5 mai) **
- texte sur General Idea pour le catalogue de l'exposition *Au temps du Sida*, Musées de Strasbourg (mai) **
- conférence à l'Institut National Genevois (5 septembre)
- membre du jury de recrutement pour le/la responsable du Département Arts Visuels de la HEAD, Genève (6 et 20 novembre) **

Sophie Costes

- conseil en conservation de collection pour l'entreprise MKS-PAMP, Genève (sur l'année) *

Julien Fronsacq

- membre du Comité scientifique de La Galerie, centre d'art, Noisy-le-Sec (sur l'année)
- Secrétaire du Conseil d'administration du Centre Européen d'Actions Artistiques Contemporaines, CEAAC, Strasbourg (sur l'année)
- membre du Comité AMOS, Art Museum of Switzerland, Zurich (sur l'année)
- membre du Comité de Forde, Genève (sur l'année)
- cours pour l'AMAMCO
- Président du jury du Prix de la Société des Arts, Genève (avril) *
- conférence, Musée Yves Saint Laurent, Paris (11 septembre) *
- participation au jury pour les Bourses de la Ville de Genève (septembre) *
- contribution au catalogue *Neo Geo*, Fonds Cantonal d'art contemporain *
- contribution au catalogue *Steven Parrino*, Loevenbruck, Paris *
- contribution au catalogue *Yves Saint Laurent: Formes*, Musée Yves Saint Laurent, Paris *
- membre du jury du Prix Bally, Lugano (décembre) *

Elisabeth Jobin

- exposition *Silvie Defraoui*, organisée avec Laurence Schmidlin et Juri Steiner, Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne (10.3-21.5) *
- exposition *Groupe CAYC. Buenos Aires – Lausanne*, organisée avec Camille de Alencastro, Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne (19.5-27.8) *
- texte sur Susana Solís García, Bourses déliées 2022, délivrée par le Fonds cantonal d'art contemporain de Genève *
- Camille de Alencastro et Elisabeth Jobin (éd.), *Groupe CAYC. Buenos Aires – Lausanne*, cat. exp., Lausanne, Musée cantonal des Beaux-Arts *
- intervention dans le cadre du cours d'introduction à l'histoire de l'art, UNIL, département d'histoire de l'art (25 avril)
- texte « Impossibles paradoxes: écrire et exposer les actes de résistance des contre-cultures artistiques (1970-1980) », in *A Contrario. Résister en démocratie*, Lausanne, 2023/1 (n° 34)
- texte « Contreculture et institution en réseau, de Genève à Lausanne », in Rachel Mader et Pablo Müller (éd.), *Unabhängig, prekär, professionell. Künstlerische Selbstorganisation in der Schweiz*, Zurich, Diaphanes *
- texte « Gespräch mit John Armleder », in Thomas Hämmerli et Brigitte Umler (éd.), *Kreis! Quadrat! Progress! Zürichs konkrete Avantgarde*, Zurich, Scheidegger&Spiess, à paraître en 2024 *

Charlotte Morel

- membre de l'association des médiateurs de France (sur l'année)
- cours pour l'AMAMCO
- restitution du projet *Réinventer la pédagogie des Opprimés* au Centre Pasquart, Bienne (12 janvier)
- participation à la réunion organisée par la Commission d'accès à la Culture, Genève (mai)

Françoise Ninghetto

- Vice-présidente du Comité de l'AICA Suisse (sur l'année)
- membre du Conseil de l'Association des musées d'art suisses (sur l'année)
- Trésorière du Comité de l'association DDA, Documents d'artistes Genève (sur l'année)
- membre du Comité d'orientation de la foire artgenève / artmontecarlo
- rédactrice responsable des textes en français du *Kunstbulletin* (mensuel) *

Viviane Reybier

- membre du Comité des Amis du MAMCO (sur l'année)
- entretien avec Emanuele Coccia, *LUX* n°2 *

* rémunéré

** rémunération reversée au musée

8 ANNEXES

- 1 Organigramme
- 2 Tableau de bord
- 3 Liste du personnel fixe et temporaire
- 4 Statistiques
- 5 Revue de presse
- 6 Rapport d'activités de l'association
des Amis du MAMCO
- 7 Inventaires des dons 2023
- 8 Inventaire des acquisitions 2023
- 9 Liste des prêts d'œuvres de la collection
en 2023
- 10 Liste des publications 2023
- 11 Rapports d'activités du Service des publics